



SAUVEGARDE ESSOR 10

**ASSEMBLEE
GENERALE
AASEAA-SE10**

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

20 JUIN 2025

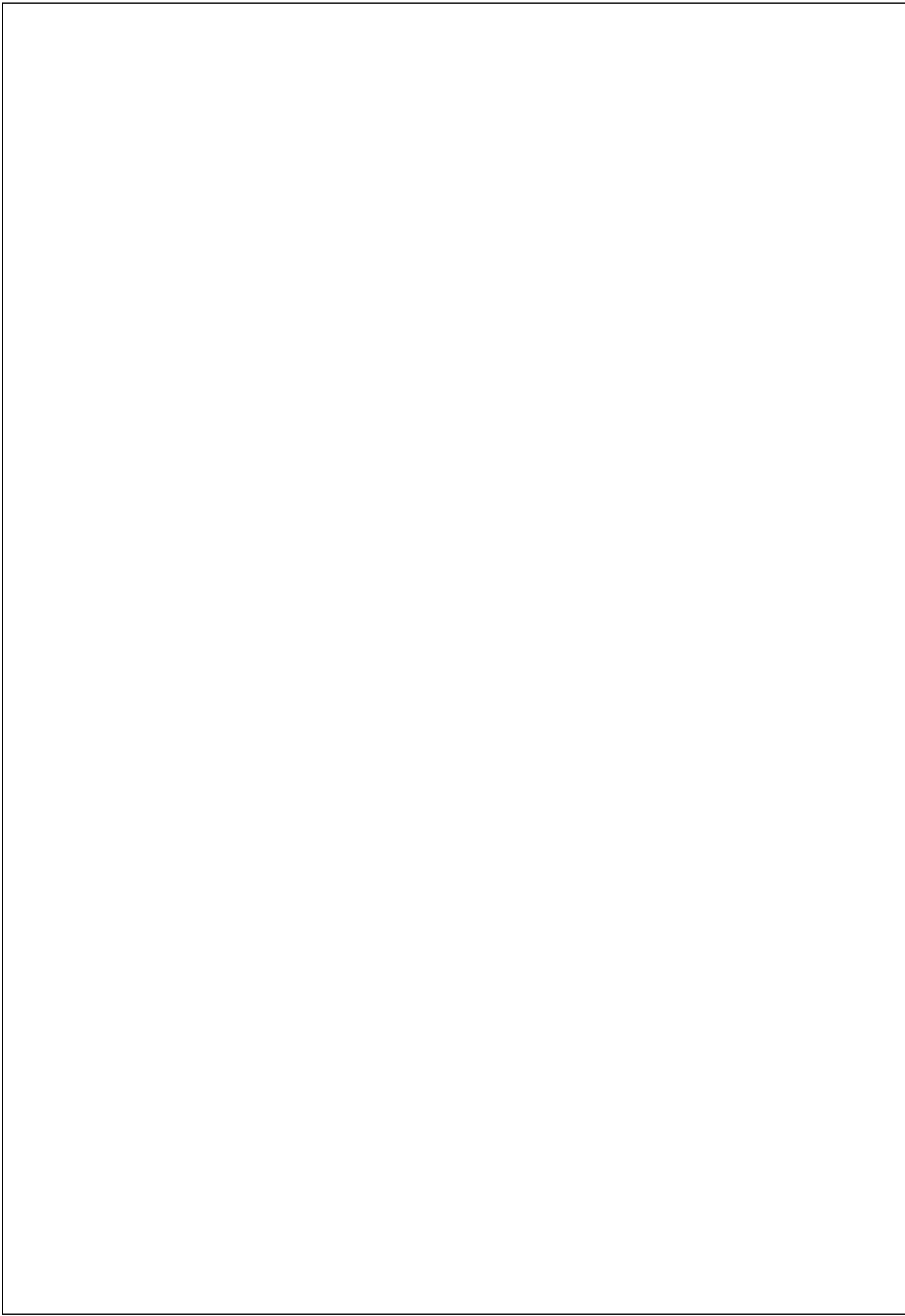




Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
L'ASSOCIATION	4
LE CEIP	6
Le Foyer des Jeunes	13
Le Pavillon	17
L'USMA.....	19
CEF	23
La Chênaie	28
Le Passage	32
AEMO	35
Le SIESA	37
Service de Placement Familial.....	38
La Prévention rue.....	42
La Prévention hébergement et logement.....	44
LE SIAE	48
Ateliers et Chantiers d'Insertion	48
Chantier d'Initiation au Travail.....	50



LE MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec un grand plaisir, mais également avec le sentiment d'une grande responsabilité vis-à-vis des jeunes dont nous avons la charge, qu'au nom du Conseil d'Administration, je vous accueille à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la SAUVEGARDE ESSOR 10.

Le rapport moral que je vais vous présenter reviendra sur les dossiers dont nous avons eu à traiter au cours de l'année 2024 et depuis le début de cette année 2025. Vous constaterez qu'il y a une certaine continuité et que nous nous situons presque toujours dans des temps longs. Les délais administratifs « sont ce qu'ils sont » et nous sommes tributaires des décisions de nos financeurs, de leurs politiques, mais surtout de leurs budgets !

Comme l'écrivait Antoine de St Exupéry « Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ ».

C'est ainsi que l'année 2024 a démarré par le départ de notre Directeur Général Sylvain BROCHETON, remplacé après quelque temps de « tuilage » par Nicolas CADIOU. J'ai eu l'occasion, lors de notre dernière Assemblée Générale, de remercier Monsieur BROCHETON pour le travail de fonds accompli durant sa fonction. Je veux féliciter aujourd'hui Monsieur CADIOU pour sa bonne intégration au sein de notre Association et pour le travail intelligent qu'il mène auprès de et avec ses équipes. La tâche est ardue et nécessite beaucoup de ténacité pour améliorer chaque jour le fonctionnement de notre SAUVEGARDE en veillant à la bientraitance de nos jeunes et des salariés. Comme avec son prédécesseur, j'ai pu tisser avec lui des liens de confiance qui nous permettent d'affronter en pleine harmonie les problèmes auxquels nous sommes confrontés chaque jour. Il sait pouvoir compter sur mon « incorrigible optimisme » afin de ne pas céder parfois au découragement. Et, tous deux, nous savons pouvoir compter sur la présence et sur les compétences multiples des membres du Conseil d'Administration. Nos rapports francs et courtois sont le gage d'une bonne gouvernance.

Au cours de l'année 2024, nous avons tenu – en plus de l'Assemblée Générale Ordinaire - trois conseils d'administration, une réunion de bureau mensuelle qui nous ont permis de visiter divers établissements (comme je m'y étais engagé l'an passé). Les Administrateurs « référents » ont pu participer aux réunions de contrôle budgétaire (et je remercie tout particulièrement notre Trésorier Jean-Claude DETRUISEUX pour sa présence pertinente à ces réunions), ainsi qu'aux Conseils de Vie Sociale (lorsque nous y sommes invités !). Au sein du Conseil d'Administration, nous avons enregistré la démission de Reynald ROYÈRE (pour raisons personnelles) que je remercie pour ces longues années consacrées à la SAUVEGARDE, et l'absence excusée pour raison de santé de Madame DUBRAUD que nous espérons revoir prochainement. Nous aurons toutefois à valider l'entrée de deux nouveaux administrateurs : Monsieur Alain BOYELDIEU (parrainé par Monsieur DUSSAUGE) et Monsieur Jean-Michel ÉCOCHARD (parrainé par Madame AUGUSTE). Bienvenue à tous les deux ... et la porte reste grande ouverte à qui veut bien nous rejoindre.



Je laisserai le soin à notre Directeur Général, dans son rapport d'activité, de vous parler de la vie des divers Établissements et Services de notre Association. De même que je ne voudrai pas me substituer à notre Trésorier qui vous fera découvrir (et aimer ?) son rapport financier.

Je m'attarderai cependant sur notre situation de trésorerie qui est toujours très tendue malgré l'aboutissement tant attendu de deux dossiers : la vente de la Batterie de Kerner à RIANTEC et la cession de parcelles constructibles à ROSIÈRES. Malgré cela, nos fonds propres se dégradent et notre Besoin en Fonds de Roulement est inexistant. J'ai pu exposer récemment au Président PICHERY la nature de nos difficultés avec notamment le décalage de la dotation mensuelle du CD10, le délai de versement du FSE, la non-prise en charge du SÉGUR 3 et la « suractivité » de la plupart des établissements constatée en 2024, discutée en dialogue de gestion en Mai 2025 et prise en compte en 2026 ?

Nous n'avons pas de ressources propres en dehors du résultat du SIAE (négatif cette année). C'est pourquoi j'ai proposé d'étudier la possibilité d'installer un champ de panneaux voltaïques sur le Domaine de l'Essor qui pourrait nous ramener quelques subsides.

Un mot cependant sur les travaux de rénovation du Centre Éducatif Fermé de LUSIGNY-SUR-BARSE qui devraient démarrer très prochainement après une si longue attente (Denis PENTHIER ne partira pas tout de suite en retraite !), mais également sur le CEIP. Cet établissement emblématique de la SAUVEGARDE est l'objet de toute notre attention. Tout d'abord, depuis le début de cette année 2025, il a perdu son I. et son P. et n'est plus considéré que comme une MECS, dont nous étudions le dédoublement avec l'implantation à BAR-SUR-AUBE d'une structure d'une vingtaine de places. Mais surtout, nous ne sommes plus en mesure d'assurer le financement des Ateliers, et je crains que le dispositif envisagé depuis l'an dernier ne suffise pas à assurer leur pérennité. Je veux ici remercier et féliciter la nouvelle Directrice Tiphaine GUILLARD, arrivée en Août, pour le travail compliqué et pertinent qu'elle mène avec ses équipes, malgré un contexte difficile lié d'une part à un manque de moyens humains, d'autre part à l'attitude de plus en plus compliquée des jeunes accueillis.

Je terminerai mon propos avec des remerciements à l'égard de nos financeurs, Conseil Départemental de l'Aube et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des remerciements particuliers pour la Commune de ST ANDRE LES VERGERS qui continue à nous faire confiance pour la « Prévention Rue », mais aussi aux Clubs services ROTARY et KIWANIS de TROYES, aux « 48H AUTOS » ainsi qu'à l'association Cœur de Gyé pour leurs dons généreux qui permettent d'améliorer le quotidien de nos jeunes.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre présence et de votre attention.

Gérard COLLARD

Président SAUVEGARDE ESSOR 10



L'ASSOCIATION

L'AASEAA-SE10 est une Association privée (loi de 1901) sans but lucratif.

Créée en 1943, pour répondre à un besoin, énoncé par l'État, de centres d'accueil gérés par des Associations privées pour mineurs vagabonds (circulaire du 29 septembre 1942), Monsieur VASSART, Procureur de la République à Troyes, crée le service Social de Sauvegarde dont il assume la présidence.

Aujourd'hui, l'AASEAA-SE10, ce sont environ 280 collaborateurs et encadrants dans 14 établissements et services spécialisés, chacun ayant sa propre direction et sa propre organisation.

C'est donc une Association multi-établissements dotée d'une Direction Générale commune incluant une Direction Administrative et Financière et une Direction des Ressources Humaines. Le Siège Social de l'Association est situé au Domaine de l'Essor à Rosières (Aube).

Selon ses statuts actuels datant de 2015, l'AASEAA-SE10, affiliée à la CNAPE, a pour but « la prise en charge de populations rencontrant des difficultés comportementales et d'adaptation sociale ».

L'Association a une durée de vie illimitée.

La finalité de son action est l'accès à l'autonomie des personnes qui sont confiées à ses structures.

Ses valeurs :

- La laïcité, neutralité politique et religieuse
- L'entraide, la solidarité
- Le respect
- L'humanisme
- La citoyenneté
- L'éthique
- L'innovation



Les missions :

- Représenter, fédérer l'Association
- Gérer l'administration et le bon fonctionnement des établissements et services
- Soutenir les familles, les jeunes, les bénéficiaires, les personnes en insertion
- Soutenir le développement et l'évolution des établissements et services

Les objectifs stratégiques :

- Mettre le jeune au centre du dispositif (loi 2002-2, mars 2007, mars 2016 et 07 février 2022)
- Répondre aux besoins universels et fondamentaux de l'enfant, du bénéficiaire
- De passer de la promotion à l'obligation de bientraitance
- Rendre efficiente la participation des personnes accompagnées et développer la citoyenneté
- Ouvrir l'Association et les établissements sur son environnement et ses partenaires
- Promouvoir la santé
- Promouvoir la démarche qualité, la prospective et l'innovation
- Favoriser les dispositifs facteurs de réussite d'insertion (professionnelle ou sociale)
- Inscrire les établissements et services dans une démarche globale de développement durable (économique, social et environnemental)



LE CEIP

Centre Éducatif et d'Insertion Professionnelle

L'année 2024 a été marquée par un contexte de violences sur le 1^{er} semestre, qui a engendré :

- Des arrêts maladie de la Direction (puis départ en retraite) ainsi que de l'infirmière (toujours en arrêt maladie à ce jour, après un retour d'un mois environ) ;
- Une équipe déstabilisée et avec des psycho-traumas ;
- Des RPS, pour lesquelles nous sommes en lien avec la médecine du travail.

Par ailleurs, une inspection commune du CD10 et de la DDETSPP 10, pour laquelle la SE 10 et le CEIP se sont mis en ordre de marche pour répondre aux injonctions immédiates et apporter des actions correctives tout au long du 2^{ème} semestre 2024.

Le CEIP a connu une vacance du poste de Direction pendant plusieurs mois, avec une réorganisation managériale. Ce changement de direction qui a eu lieu à la fin de l'été, a engendré un accompagnement au changement et un temps d'adaptation nécessaire aussi bien pour l'équipe de terrain que pour les équipes administratives et paramédicales. Il faut que chacun retrouve sa place et recadrer tout glissement de tâches et missions.

Dans le cadre des outils en lien avec la Loi de janvier 2002-2, le CEIP a pu réviser :

- Le règlement de fonctionnement ;
- Le livret d'accueil ;
- La mise en place du CVS dont le premier s'est tenu en décembre ;
- Le plan bleu

Ce travail est co-construit avec l'équipe de Direction, la référente qualité du CEIP et de la Direction Générale, l'équipe éducative, en tenant en compte des intérêts des jeunes accueillis.

Le travail se poursuit à ce jour dans le cadre de la révision du DUERP, afin de mettre en place un plan d'action sur les RPS, notamment.

Le CEIP et la SE 10 ont également mis en place la réflexion autour de la création de la MECS de Bar-sur-Aube, accompagné par le bureau d'étude A2MO et en concertation avec deux instances :

Un COPIL : structure opérationnelle regroupant des représentants de la direction ;



Un groupe de travail utilisateurs : groupe de concertation constitué d'une dizaine de personnes avec des représentants de l'ensemble des métiers concernés (éducateurs, psychologues...).

Les étapes de l'étude de faisabilité et de pré-programmation ont débuté en mars 2024 et se sont poursuivies sur toute l'année. Une rencontre a eu lieu sur le dernier trimestre 2024 avec le CD10 pour leur présenter 3 scénarios. L'étude est toujours en cours.

Cette création se poursuivra par une réhabilitation de la MECS CEIP afin d'améliorer l'accueil et d'adapter ses locaux aux enjeux de l'habitat pour les jeunes accompagnés.

Tout au long de l'année 2024, l'établissement a poursuivi l'attention portée sur le suivi des fugues, des Incidents et des signalements art. 40, ainsi que des Événements Indésirables

Les camps et activités organisés en 2024

Suite à nos observations et aux difficultés rencontrées lors de certains camps, nous avons fait le choix de limiter le nombre de participants à 12 jeunes, ceci pour privilégier un petit groupe homogène et afin d'éviter un grand groupe qui tend à reproduire le même fonctionnement, la même dynamique qu'au CEIP, sur les lieux de villégiature. Cette configuration favorise les interactions entre les jeunes, entre ceux-ci et les adultes et in fine permet d'accorder plus de temps aux jeunes qui en ont besoin. Cela étant précisé, plusieurs camps ont été organisés pour permettre aux jeunes accueillis de sortir du contexte institutionnel, de bénéficier d'une ouverture sur le monde à travers plusieurs activités culturelles, de les sensibiliser à l'entretien de leur capital santé grâce aux activités sportives, de découvrir un terroir et les spécificités de chaque lieu visité :

- **Camp Jura** : en janvier, 12 jeunes du CEIP ont séjourné à Pontarlier dans le Jura. Au programme, cohésion de groupe à travers les activités telles que la luge, le ski alpin, randonnée en raquettes et diverses visites.
- **Camp Pâques** : en avril, avec 10 jeunes, nous nous sommes rendus à Saint-James. Ce séjour était dédié aux activités aquatiques et à la découverte des monuments et de l'histoire propre à ce territoire.





- **Camp sport** : en juin, le camp sport avait comme thématique « sport santé ». La randonnée pédestre était la seule activité prévue lors de ce camp. À travers des menus sains concoctés avec les jeunes, l'équipe éducative les a sensibilisés sur la nécessité d'allier la pratique régulière d'un sport et une nutrition saine. Le dépassement de soi, l'entraide et la coopération étaient également au menu de ce séjour.
- **Les camps d'été** : au mois d'août, deux camps ont eu lieu. La période estivale a été mise à profit pour proposer des activités de détente aux jeunes. D'aucuns affirment que pendant les vacances l'oisiveté est une vertu. Néanmoins, la stimulation de nos jeunes à travers des activités de plage, des visites de musées, de site touristique et/ou des activités sportives et de loisirs étaient au programme.
- **Séjours de vacances de Noël** : pour les jeunes qui n'ont aucune possibilité de retourner dans leurs familles, la période de Noël reste une période complexe, car elle renvoie aux moments passés au sein de la famille et par ricochet, à la nostalgie de ces moments souvent idéalisés et à la douleur causée par l'éloignement avec la famille d'origine. Cet état de fait peut s'aggraver lorsqu'on voit ses camarades partir dans leurs familles. Les camps de Noël permettent d'organiser un court séjour de deux ou trois jours, utilisés comme un SAS de décompression pour les « permanents ».

Le projet FILIA (*FILI : libre en éwondo, langue bantoue du Cameroun, A : Aube*) a pour objectif le repérage et la prise en charge des consommations à risque chez les personnes cibles.

Un plan d'action sur 2 ans 2022-2024 a été mis en place pour prévenir les addictions aux substances psychoactives et proposer un meilleur parcours de prise en charge et d'accès aux soins aux jeunes confiés au Président du Département au titre de l'ASE, et hébergés en famille d'accueil ou en établissement. Il vise aussi à sensibiliser :

- Les familles d'accueil ;
- Les professionnels socio-éducatifs de l'ASE et des établissements de protection de l'enfance (Maisons d'enfants à caractère social ou MECS) ;
- Les infirmières des établissements ;
- Les psychologues ;
- Les parents.

Pour l'implantation des actions du projet, le Département de l'Aube collabore avec les associations Addictions France Aube et Oppelia – Addictions Lieu pour Tous (ALT10), services du CSAPA10 (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), associés dans le cadre de la réponse à l'appel à projet.



À ce jour, le CEIP a été sensibilisé à la présentation des structures Addictions France et ALT10, la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC), la connaissance des produits et au renfort des compétences des professionnels.

La fin de l'année 2024 a été marquée par un théâtre forum avec la compagnie Aziadé autour de la thématique des addictions : suite à différentes rencontres avec les jeunes et les professionnels, ce spectacle a donné le nom de LA FLEMME : pour passer de la flemme à la flamme.

Mise en œuvre du CVS

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) joue un rôle essentiel dans la participation des jeunes à la vie de l'établissement. Cette instance, issue de la loi 2002-2 et intégrée au Code de l'Action Sociale et des Familles (article L.311-6), constitue un outil précieux pour favoriser l'expression, la co-construction et l'amélioration continue de l'accompagnement au sein de la MECS.

En 2024, les élections ont eu lieu les 12 et 13 novembre. Les candidatures n'ont pas été à la hauteur de nos espérances chez nos jeunes accueillis. La difficulté réside dans la non implication et le profil des jeunes qui s'investissent très peu dans la vie institutionnelle et qui se sentent très peu concernés par l'organisation de ce genre d'instance. Pour les collègues des parents et des représentants légaux, les quelques réponses reçues étaient négatives. Nous avons réalisé un PV de carence.

Le CVS répond à un processus structuré nécessitant l'accompagnement par des relances, de la communication (affichage, réunion des groupes de vie, réunion de service) de la référente qualité et des membres du CODIR. Ces derniers soutiennent le(s) référent(s) élu(s) dans la collecte et la restitution des propositions des jeunes.

La santé

L'infirmière

Cette année 2024 a été marquée par l'accident de travail de l'infirmière, arrivée fin 2023, depuis le mois de mai suite à un EIG, qui est revenue en septembre mais qui malheureusement a été arrêtée 1 mois après. Une infirmière remplaçante est arrivée en juin et a paré au plus



urgent, sans qu'un relais n'ait pu se faire. Il n'est donc pas possible de faire un retour descriptif et chiffré sur les différentes actions mises en œuvre dans le cadre de l'activité 2024.

Les principales missions de l'infirmière dans l'accompagnement des jeunes accueillis et dans la vie institutionnelle sont :

- Assurer une veille médicale en établissant un diagnostic de la situation ;
- Être garant du suivi médical du jeune, aussi bien médecin généraliste que spécialiste et remise des traitements préparés par la pharmacie ;
- Accompagner dans le cadre des bilans médicaux ;
- Accompagner le jeune (MECS et DIP) dans des rendez-vous médicaux et paramédicaux ;
- Être garant de la prévention et éducation à la santé en collaboration avec les équipes éducatives (sexualité, hygiène, alimentation, addictions...) ;
- Écrire les protocoles, en lien avec le Médecin Référent Protection de l'Enfance ;
- Être professionnel ressource et sensibiliser les autres professionnels autour des thématiques en lien avec la santé et les traitements médicamenteux ;
- Être dans le travail en réseau et partenarial : cabinet infirmière libérale, CSS, CMP, CMPP, pharmacie... ;
- Être le relai dans les transmissions ;
- Participer aux réunions institutionnelles (réunion de service, RCT) ;
- Être force de proposition dans la prise en charge pour améliorer la santé des jeunes.

Il est à noter que les jeunes ont bien identifié l'infirmière comme professionnelle ressource et à l'écoute également de tous leurs maux.

L'année 2024 a également été l'occasion de signer des conventions avec une pharmacie, un cabinet médical ainsi que le CSAPA 10 Association Addictions France (CJCA).

Les psychologues :

À l'arrivée de la nouvelle direction, il a été mis en place une nouvelle réunion hebdomadaire en présence de la Direction, psychologues et infirmière : réunion de coordination thérapeutique (RCT). Cette dernière est hebdomadaire, à raison de 2 heures. Cela permet d'avoir un espace identifié autour d'une concertation et facilite la fluidité des informations et des parcours.

Les psychologues de la SE 10 se réunissent également trimestriellement, de façon à échanger sur leurs pratiques et échanger sur des situations, afin d'avoir un regard croisé sur les prises en charge.

Elles sont associées dans la réflexion des différents temps institutionnels, permettant d'apporter une expertise circonstanciée et un regard distancié sur les différentes thématiques abordées.



L'année 2024 a été marquée par la mise en place d'actions menées dans le cadre du projet FILIA. Ainsi, la psychologue a participé aux trois journées de formation portant sur les consommations à risque des mineurs et des parents. Ce projet l'a amenée à devenir une personne ressource sur les questions de consommations et de risques addictifs au sein de la structure. Elle a alors, dans un premier temps, mené des actions de prévention et d'information sur des temps informels auprès des jeunes bénéficiaires accueillis dans la structure. Dans un second temps, elle a pu partager ses connaissances et amener des pistes de réflexions et de prise en charge lors de temps de réunions formels avec différents professionnels du CEIP.

Par ailleurs, la psychologue est également référente du projet de Consultations jeunes consommateurs Avancées en partenariat avec l'association Addictions France. Elle est en contact régulier avec la personne chargée de prévention qui assure les CJCA, pour organiser les actions mises en place au CEIP (actions de présentation de la CJCA en groupe, planification des rendez-vous individuels) et assurer le relai avec les équipes.

Les jeunes en atelier

L'accompagnement proposé au sein du Dispositif d'Insertion Professionnel associe des temps en atelier technique, à hauteur de 26 heures par semaine, et des prestations d'appui (savoirs de base et sport-santé) à hauteur de 4 heures hebdomadaires. Les activités d'atelier concernent les métiers de la cuisine restauration, les métiers de la filière horticulture et travaux du paysage, et les métiers du bâtiment second œuvre (électricité, peinture, menuiserie d'agencement).

Ces activités ont la particularité d'être organisées sur des mises en situations professionnelles directes et des applications professionnelles immédiatement perceptibles par les bénéficiaires. L'approche en didactique professionnelle (observation, mises en situations, essais-erreurs) offre un cadre d'apprentissage adapté aux bénéficiaires pour qui le parcours scolaire antérieur a été marqué par des fréquentes ruptures, des situations d'échec, des temps de déscolarisation important.



Les parcours sont adaptés et personnalisés sur plusieurs axes :

- La durée des parcours : l'absence de « durée fixe » offre un cadre souple pour des publics pour qui l'engagement à long terme peut poser problème. L'entrée sur le dispositif se fait



donc sur un module « remobilisation et émergence de projet », sans prérequis imposé. Ce premier sas permet de sécuriser le changement de rythme induit par le parcours, de réacquérir un socle d'estime de soi via des premières réalisations valorisantes, de mieux appréhender l'articulation entre vie personnelle et professionnelle. Des premiers indicateurs permettent d'identifier des durées moyennes de parcours autour de 153 jours, avec des écarts importants selon les publics.

- L'articulation avec d'autres prises en charge : les bénéficiaires du dispositif sont parfois engagés dans des accompagnements complémentaires, relevant soit du champ du handicap, soit de l'insertion par le logement, soit l'apprentissage linguistique pour les publics allophones (Association Accord Parfait). La souplesse de l'accompagnement permet à ces publics de ne pas rompre avec ces étayages, tout en bénéficiant au sein du DIP d'un accompagnement professionnalisant.

Les débouchés :

Le Dispositif d'Insertion Professionnel a vocation à sécuriser l'accès aux dispositifs de droit commun pour les bénéficiaires accueillis. En 2024, les sorties positives ont été réalisées sur des débouchés diversifiés :

- L'accès à l'emploi direct pour 4 bénéficiaires
- L'accès à une formation professionnelle
- L'accès à un dispositif préparatoire à l'apprentissage
- L'accès à un parcours dans l'enseignement technique.
- L'entrée en Contrat d'Engagement Jeune
- L'orientation vers le travail protégé

Compte tenu de la spécificité des profils des publics accueillis, du principe de libre adhésion contractualisé et de l'absence de rémunération, des bénéficiaires ont pu abandonner le parcours pour des raisons diverses :

- Réorientation ou fin de mesure pour les publics relevant du champ de la protection de l'enfance
- Difficultés liées à la nature des activités (contraintes posturales) ou des apprentissages
- Éloignement géographique.
- Démotivation

Nous constatons enfin que les activités à dominantes professionnelles sont mieux investies que les activités de savoirs de base et de sport santé. Ce constat a conduit l'équipe du DIP à reconfigurer son accompagnement spécifiquement autour des activités techniques en 2025.



Le Foyer des Jeunes

Cette année 2024 a débuté par un événement que nous attendions impatiemment depuis plusieurs mois ; le 10 janvier la Mairie de Rosières suite à l'avis favorable donné par la Commission de Sécurité et la visite de réception des travaux officialisait l'ouverture au public du Foyer des Jeunes.

Nous ne reviendrons pas sur les péripéties préalables à cette autorisation et garderons avant tout en mémoire la joie de nos pensionnaires le 11 janvier 2024 lorsqu'ils ont pu aménager des locaux de sommeil totalement rénovés et leur offrant des salles de bain individuelles.

Une journée Porte Ouverte nous a permis le 10 avril 2024 de présenter nos locaux, mais également l'étendue de nos prestations à un public venu nombreux.

Notre démarche de rénovation des locaux et d'adaptation de ceux-ci aux besoins des adolescents a perduré en 2024. Ainsi, des travaux d'embellissement des locaux du rez-de-chaussée et sous-sol ont été effectués. Des travaux de peinture, mais également des travaux de graff « personnalisant » les salles d'activité, ont été effectués en plus de travaux de sécurisation des extérieurs.

Notre établissement évolue années après années avec et grâce à une équipe pluriprofessionnelle et des jeunes portant de façon permanente des projets, ainsi après nos dernières créations, la salle sensorielle et celle d'esthétique en 2024, d'autres idées ont vu le jour.

Une salle « d'expression artistique » est à l'étude pour transformer un ancien local de stockage en lieu dédié aux activités pouvant demander de la place et permettre de faire du bruit et des tâches (musique, théâtre, peinture...).



Si les activités de « soins », culturelles et sportives permettent de nourrir la relation éducative et accompagner les adolescents dans le développement tant physique que psychique, nous ne pouvons délaissé un des axes de travail primordial lié à l'âge des jeunes accueillis.



Le Foyer des Jeunes propose un projet personnalisé à chacun des jeunes, favorisant au maximum la fluidité de son parcours. Les objectifs sont de :

- Ne pas ajouter d'autres ruptures à la séparation parentale ;
- Déployer des actions de socialisation et d'épanouissement ;
- Favoriser le maintien des liens familiaux et des personnes ressource quand cela est possible
- Soutenir la poursuite, la reprise de la scolarité ou l'engagement dans un parcours de formation ou professionnel ;
- Aider chaque jeune à s'engager dans un travail thérapeutique et à lui permettre d'en saisir le sens : se situer dans son histoire, de clarifier les liens et places de chacun, d'accéder à une sécurité psychique, accéder à une parole singulière, etc. ;
- Sensibiliser le jeune à devenir un citoyen respectant les codes de la société ;
- Offrir des temps de loisirs, de détente et d'ouverture socio-culturelle ;
- Permettre à remobiliser et réorienter des jeunes en multi ruptures.

Par ailleurs, la bientraitance nécessite la recherche permanente d'individualisation.

Tout l'enjeu pour le Foyer des Jeunes repose sur sa capacité à répondre à l'ensemble des injonctions paradoxales : garantir les besoins fondamentaux individuels, tout en gérant un collectif.

L'équipe a été confrontée à des situations complexes dans le sens où un jeune ayant des problématiques psychiatriques peut venir impacter la qualité de vie du collectif.

Placer le recueil et le respect des choix des jeunes au centre de l'accompagnement quotidien, ne signifie nullement accéder à toutes les demandes et exigences, ni les exécuter sans en mesurer les risques.

Placer l'autodétermination des jeunes au centre, c'est garantir à chaque jeune une écoute individuelle, attentive et bienveillante dans la construction de son projet, mais aussi dans son accompagnement quotidien. C'est l'accompagner dans la compréhension de ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas.

Le Foyer s'engage à entendre les jeunes et à se donner les moyens d'accéder à leurs choix, voire d'adapter notre fonctionnement pour le permettre. Le CVS est également une instance qui a bien fonctionné tout au long de l'année et où les jeunes ont été source de proposition.

Le profil des jeunes accueillis est hétérogène. Ils peuvent, en effet, présenter divers troubles, aussi bien d'ordre neurologique, psychologique, voire psychiatrique.



La santé

Le rôle de la psychologue :

Au cours de l'année 2024, sa mission principale est restée celle d'accompagner les jeunes accueillis. Elle a ainsi mené de nombreux entretiens individuels, qu'ils soient ponctuels (en réponse à une demande ou en raison de difficultés dans le quotidien) ou réguliers, le temps qu'ils puissent s'engager dans un suivi extérieur. Ce dernier n'est pas toujours possible en raison de leurs difficultés à investir un nouveau lieu de soins ou des délais d'attente particulièrement longs dans les CMP. Bien évidemment, le lien avec les jeunes ne s'est pas limité aux entretiens individuels. Elle a aussi été régulièrement en soirée sur le collectif avec eux pour des temps d'échange en groupe, pour partager leurs loisirs ou pour les repas collectifs, afin de ne pas perdre ce lien d'accroche avec eux et de pouvoir proposer un regard complémentaire à l'équipe face à leurs comportements sur le collectif. Il lui arrive également de proposer un temps extérieur à certains jeunes afin de prendre un peu de recul avec l'institution ou de recréer du lien lorsque celui-ci s'étiole, parfois en petit groupe lorsque cela a un intérêt dans leur accompagnement. Elle organise aussi ce genre de soirées pour ceux qui sont en appartement extérieur et qu'elle voit finalement peu au sein du collectif.

Sa deuxième mission aura été celle d'accompagner les équipes dans leurs références : temps de réunions institutionnelles, entretien en individuel avec un membre de l'équipe, entretien à trois avec un éducateur référent et le jeune, accompagnement de l'équipe à leurs rendez-vous avec les familles ou avec les partenaires, bilans psychologiques effectués afin de penser un accompagnement adapté...

L'infirmière :

Au cours de l'année 2024, l'infirmière a vraiment réussi à trouver sa place auprès de l'équipe éducative et des jeunes du Foyer, ils connaissent bien ses horaires de travail, savent qu'elle est disponible les lundis et mardis. Ils viennent facilement la voir lorsqu'ils ont besoin d'un conseil médical, préventif ou juste besoin de lui parler. Elle a pu conseiller plusieurs jeunes filles concernant leur contraception et/ou leur conduite à risques.

Étant donné son temps de travail restreint par semaine, le suivi des ordonnances et traitements est parfois compliqué.

D'autant plus que nous constatons que le nombre de jeunes ayant des prescriptions de neuroleptique, psychotique ou anxiolytique... est en très forte hausse. Cette évolution nécessite un suivi accru pour la gestion des ordonnances et le renouvellement des traitements.



Les **9 heures 30 par semaine** budgétées sont insuffisantes pour lui permettre de garantir les temps d'échanges nécessaires avec ses collègues pour, avec ses compétences spécifiques, leur apporter un éclairage concernant les soins prodigués, les actions de prévention en cours...

Le Conseil de la vie sociale

En 2024, le CVS a également évolué afin de renforcer la représentativité et l'expression de tous. Jusqu'à cette année, seuls deux jeunes issus du collectif étaient élus au CVS. Or, une partie des résidents du Foyer des Jeunes est accueillie en logements diffus. À la demande des membres du CVS, il a donc été décidé qu'à partir des élections de novembre 2024, un troisième représentant serait élu parmi les jeunes en logements diffus.

Les élections des membres du CVS se sont tenues en novembre 2024. Au total, six binômes de candidats (titulaire + suppléant) se sont présentés. Deux binômes ont été élus parmi les jeunes du collectif et un binôme parmi les jeunes des logements diffus, au suffrage universel, par l'ensemble des résidents de l'établissement.

Une spécificité la salle Snoezelen

Une éducatrice a été formée en septembre 2024 au concept Snoezelen, elle a pu apprendre différentes techniques afin d'utiliser au mieux cette salle et de partager avec ses collègues de nouvelles compétences.

Le constat reste le même quand cet espace est utilisé. C'est un lieu cocoonant qui permet à la parole de se libérer. Les jeunes s'y sentent bien, ce lieu les apaise, les déstresse, les relaxe. Très souvent, ils s'endorment durant la séance tellement ce lieu est confortable. Ils ont à leur disposition des plaids, des nounours, des gadgets anti-stress et nous pouvons voir que chaque jeune a ses habitudes et recherche à sa façon les sensations correspondant à ses besoins. Ils se mettent systématiquement enroulés dans un plaid avec souvent un ours en peluche calé dans leur bras, et ce, quel que soit leur âge, sexe ou histoire personnelle.

Cette salle semble leur faire du bien à l'âme, au cœur et au corps, elle apaise les tensions, crée un climat de confiance rassurant propice à l'introspection.



Focus sur un camp : le camp chantier bénévole

Cette année, nous avons décidé de nous orienter vers un nouveau projet de chantier bénévole. Après une rencontre entre nos services et la direction du Zoo d'Amnéville au mois d'octobre 2023 pour exposer notre projet, celui-ci a été accepté par tous.

Les effets bénéfiques d'un projet comme celui-ci sont : l'ouverture aux autres, l'implication de soi, travailler en groupe, se confronter à la réalité, sortir du cadre institutionnel et bien d'autres encore.

Nous avons donc commencé notre camp le samedi 13 juillet 2024 pour démarrer le travail le dimanche 14 juillet 2024. Nos horaires de travail étaient les suivants : de 8h00 à 12h00, durant la pause, nous pique-niquions aux abords du parc, puis de 13h00 à 16h00. Nous résidions dans un grand gîte à Marieulles, situé à environ 30 minutes de route du parc.

Le comportement des sept jeunes présents a été exemplaire. Ils ont été volontaires, ponctuels et respectueux des consignes et des règles de vie commune tant au zoo qu'au gîte. Ils ont participé aux tâches quotidiennes imposées par l'équipe éducative sans aucun souci et ont profité pleinement du confort du gîte.

Les retours de la direction technique du zoo ont été également très positifs et un nouveau partenariat est programmé pour l'année 2025.

Le Pavillon

L'année 2024 a été particulièrement marquée par la complexité des accompagnements, notamment la première moitié de l'année. Nous avons eu un groupe de filles au profil violent et pour quelques-unes d'entre elles, mêlées à des réseaux de prostitution.

Nous avons également au pavillon, 10 filles sur 17 à double vulnérabilité, ayant une notification MDPH. Nous avons pu en 2024, bénéficier de moyens complémentaires, pour une jeune fille aux troubles psychologiques importants.

Ce climat a été épuisant tant pour les filles que les professionnels, occasionnant un stress permanent et des conditions de travail difficiles.



Le départ de certaines filles a permis d'apaiser le groupe, et a réinstauré une dynamique plus positive la deuxième partie de l'année.

Les activités

Chaque année, nous définissons un thème nommé « fil rouge », pour rythmer les temps au Pavillon. En 2024, nous avons convenu du thème "découverte".

Dans ce contexte, nous avons réfléchi à une activité nouvelle : "Sensas " un parcours sous forme d'épreuves type " Fort Boyard" de deux heures.

Mercredi 28 février 2024, nous emmenons cinq jeunes à REIMS, pour vivre une nouvelle expérience : cinq filles ayant du mal à faire face à de l'inconnu.



Dès les premières minutes, le rythme est imposé : alternance entre énigmes à résoudre, activités calmes et activités physiques.

Face à cette activité, les jeunes ont dû faire un va-et-vient entre leurs émotions et leurs ressentis : plongées dans l'obscurité pour certaines épreuves, dégustation à l'aveugle d'aliments, reconnaissance d'objet au toucher, mimes...

Elles ont dû se faire confiance, s'écouter, s'encourager, créer de la cohésion de groupe, se passer le relais pour certaines et se dépasser pour d'autres, afin de récolter un maximum d'amulettes.

Par ailleurs, nous avons organisé deux camps distincts pour un accompagnement sur mesure : Pendant le pont du mois de mai 2024, nous avons organisé ces deux camps afin de permettre un accompagnement plus personnalisé et adapté aux besoins des jeunes :

Un camp découverte de l'histoire du cinéma en périphérie lyonnaise et un camp nature et bien-être à Saumur.

Le choix d'un petit groupe pour chaque camp visait à favoriser la qualité des échanges, la cohésion et l'épanouissement personnel des participantes.



Ces temps hors du cadre habituel ont permis de renforcer les liens éducatifs, d'encourager l'autonomie et de proposer des activités valorisantes dans un environnement bienveillant et sécurisé.

L'USMA

Unité Spécifique de Mères Adolescentes

L'année 2024 a été marquée par la demande d'accueil spécifique d'une maman et de son jeune fils polyhandicapé. Cette situation inédite a demandé à l'ensemble de l'équipe de grandes capacités d'adaptation dans l'accompagnement. Nous avons rapidement développé un nouveau partenariat auprès d'établissements pour enfants polyhandicapés, et un partenariat avec différents acteurs du soin (nécessaire au bon suivi médical).

Nous avons également recruté des personnes supplémentaires pour l'accompagner de jour comme de nuit et pour permettre à sa maman de poursuivre sa scolarité au mieux.

Nous avons mis en place un accueil de jour interne à l'USMA pour accueillir les enfants des jeunes mamans ne pouvant bénéficier de la PAJE (Prestation Accueil Jeune Enfant) et le Complément Mode de Garde (CMG). En effet, les mamans « MNA » n'entrent pas dans ce dispositif. Elles ont pu, grâce à ce projet, poursuivre leur formation ou scolarité.

Nous nous sommes rencontrés toute l'année avec le Centre Parental « Les Hestiades » afin d'élaborer un projet commun, conscients de la complémentarité de nos prestations et souhaitant mutualiser en partie nos moyens et outils, afin d'améliorer la qualité des accompagnements et de répondre aux besoins non satisfaits actuellement.



En avril 2024, l'équipe de l'USMA s'est mobilisée pour changer les literies des jeunes mamans accueillies. En effet, le constat a été fait que la majorité des jeunes mamans dormaient avec leurs bébés. Dans un souci de sécurité et de confort, les lits « une place » ont été changés en lit « 2 places ». Tous les appartements du semi-collectif sont désormais équipés.

Conjointement, pour aller plus loin dans la prévention menée sur les thèmes de la mort subite du nourrisson, 3 cododos ont été achetés en novembre. Ils sont mis à disposition des jeunes mamans aux sorties de la maternité afin de les inciter à garantir un espace de couchage pour leur bébé tout en maintenant une proximité nécessaire, facilitant la sécurité physique et affective durant les premiers mois de la vie de l'enfant.

Au travers de ces aménagements, l'équipe éducative travaille la sécurité de bébé qui est un sujet majeur dans notre accompagnement et est au cœur du travail effectué auprès des jeunes mamans.

Les activités éducatives et pédagogiques

- Séjour à Deauville



Nous avons pu emmener quatre mamans avec leurs enfants dans le département du Calvados, en Normandie sur la période du 8 au 12 mai 2024. Ce séjour a été encadré par trois professionnels de l'équipe éducative de l'USMA.

Il s'est déroulé au Camping de la Vallée de Deauville, situé à Saint-Arnoult où trois mobil-homes ont été réservés pour l'occasion.



Au programme : baignade dans la piscine couverte du camping, visite de la ferme pédagogique « La ferme des Cocottes », visite de Deauville et après-midi à la plage avec dégustation de glaces au bord de la mer.

La météo ayant été très clémentine, les jeunes et leurs enfants ont pu pleinement profiter de l'extérieur. Tous les repas ont pu être pris en terrasse. Une soirée barbecue a également été organisée. Les jeunes et leurs enfants ont également pu profiter d'une dernière soirée au restaurant du camping.

Ces temps passés dans un contexte différent de celui de l'institution sont précieux pour les professionnels, car ils permettent d'observer, sur plusieurs jours, la réalité du quotidien des jeunes mamans avec leurs enfants, de voir les difficultés qu'elles peuvent rencontrer et de retravailler cela avec elle pendant et au retour du séjour.



Ces temps permettent également aux jeunes mamans de passer du temps de qualité avec leurs enfants au travers différentes activités. Par ailleurs, les professionnels présents lors du séjour veillent à proposer du relai aux jeunes mamans afin qu'elles puissent bénéficier d'un droit au répit et ainsi profiter d'un peu de temps pour elles.

Sortie à Grinyland :



Grinyland est un parc familial de loisirs nature situé à Sept-Saulx entre Reims, Châlons-en-Champagne et Epernay dans la région Grand Est.

Chaque fin d'année, Le Père Noël s'installe dans son chalet. À cette occasion, le lutin Griny ouvre les portes de son univers incroyable et unique. Nous parcourons la maison du père Noël, de pièces en pièces, pour découvrir comment sont fabriqués les jouets et comment le père Noël les distribue à tous les enfants. Petits et grands suivent les lutins du Père Noël et découvrent les coulisses des préparatifs de la nuit tant attendue.



Les jeunes mamans et leurs enfants ont tout particulièrement apprécié la visite. Les enfants ont été attentifs lors des animations proposées et tout le monde était émerveillé par les décors. Les jeunes mamans ont partagé ensuite un goûter avec leurs enfants dans la salle à manger du Père Noël.



pour

Cet instant de complicité partagé à l'extérieur a permis aux professionnelles de proposer aux mamans un temps d'accompagnement différent du quotidien, autour d'un loisir.

Ces journées permettent aussi à l'équipe éducative de repérer le lien mère-enfant lors des temps d'activités, mais également les capacités d'anticipation et d'organisation de chaque maman mener à bien cette journée.

La garde d'enfants

La garde d'enfants « les P'tits Loups du Mont Saint Loup » fonctionne depuis mai 2024. Ce dispositif transitoire, entre l'USMA et un mode de garde pérenne, permet aux jeunes mamans de suivre leur scolarité.



Il est également un lieu d'observations, d'échanges autour de l'enfant et en cela un outil éducatif à part entière. Il y est travaillé les temps de relais, la nécessité d'échanger des informations aux auxiliaires de puériculture en charge des enfants au sujet du quotidien, la santé et l'actualité du petit chaque jour. La relation avec des professionnels en charge de son enfant est aussi un axe de travail, comment se positionner en tant que maman tout en respectant un règlement, des horaires...



Nous espérons que ce type de dispositif trouvera un nouveau souffle dans le partenariat avec « les Hestiades ».



CEF

Centre Éducatif Fermé

L'année 2024 signifie l'anniversaire des 20 ans de fonctionnement du CEF, nous avons à cette occasion ouvert nos portes pour présenter notre activité au quotidien, mais aussi pour mettre en lumière des actions spécifiques telle que l'éducation à l'image qui grâce à la subvention octroyée a permis au CEF de se munir d'un studio d'enregistrement, où les mineurs encadrés par des intervenants extérieurs ont pu réaliser un documentaire fiction inspiré par leur placement sous contrainte.



Les invités ont pu entendre le témoignage d'un adulte qui 20 ans plutôt était placé au CEF.

Au-delà de cet événement qui a mobilisé, l'équipe et les jeunes, nous avons poursuivi et tenté d'améliorer notre prestation, pour cela, nous avons enrichi et élargi nos partenariats.

Nous nous sommes associés aux actions portées par la PJJ, aussi bien sur un plan national que local où professionnels et jeunes suivis ont représenté le département.

Au sein de la structure, nous constatons une évolution des profils des mineurs dont les actes de délinquances s'accompagnent de problématiques individuelles extrêmement variées et complexes, les souffrances exprimées très souvent par le passage à l'acte relèvent des carences éducatives, des troubles cognitifs et ou psychiques, voir psychiatriques liés à des traumas non traités. La dynamique de groupe en est directement affectée, les besoins individuels se heurtent très souvent aux nécessités liées à la vie en collectivité. Les réponses collectives deviennent peu adaptées, les encadrants construisent des accompagnements collectifs en prenant en considération les problématiques individuelles tant que faire ce peu ; à ce titre, l'organisation en deux unités prévues dans le projet de rénovation immobilière doit nous permettre de mieux adapter cette prise en charge.



Si nous n'avons pas eu de réel passage à l'acte, la dépression qui se traduit par des envies suicidaires est de plus en plus présente chez les mineurs et là encore nécessite une attention toute particulière.

L'autre point marquant réside sur le manque de relais extérieur pour les mineurs, les liens familiaux peuvent être totalement rompus ou très distendus ; à cela peut s'ajouter des interdictions ne permettant pas aux mineurs de réintégrer l'habitation familiale. Là encore la maison des familles prévue dans le projet de rénovation immobilière sera d'une grande aide. Les constructions de projet professionnel individualisé sont difficile à élaborer en raison de la complexité des problématiques des mineurs, mais aussi en raison d'un monde du travail de moins en moins accessible, soit par le niveau de compétences attendues, soit par les réticences des employeurs à accueillir nos jeunes en raison de leur situation judiciaire, mais aussi de plus en plus ouvertement en raison de leur origine, ce qui peut pousser les jeunes à aller vers une forme de communautarisme. Ce phénomène reste marginal, mais nécessite une attention particulière, car il tend à s'amplifier.

Pour préparer la sortie, la mise en place du séquentiel est un atout essentiel. Par contre nous rencontrons encore des difficultés pour obtenir les signatures des services d'accueil et des Direction territoriales concernées, alors que les magistrats donnent leur accord.

Les activités éducatives et pédagogiques

Les actions de préventions

- CSAPA addiction France

11 jeunes ont bénéficié de modules de sensibilisation sur les addictions

6 sur l'alcool

- AMPA association nationale de prévention en alcoologie et addictologie

8 jeunes ont participé au groupe tabac/cannabis

3 jeunes : *alcool et réduction des risques*

4 jeunes : *addictions les enjeux*

3 jeunes : *les dangers de l'alcool*

6 jeunes : *addictions les dangers des drogues*

- ALT accueil liaison toxicomanie

19 jeunes ont participé aux actions de sensibilisation collectives, tous les jeunes ayant une obligation de soin sont allés au moins une fois en entretien individuel



- Les ateliers de corentines

Travail sur l'hygiène par la confection de savon et gel douche 10 jeunes

- Centre de planification

9 jeunes ont échangé sur la place de la femme dans un couple, sur la parentalité, sur les relations sexuelles

- Centre sante sexuelle

2 jeunes ont travaillé individuellement sur la relation consentie, le respect de l'intimité de l'autre

- Formation secouriste passage du PSC1

20 jeunes et 20 adultes se sont formés aux gestes de premier secours.

- Formation manipulation extincteur 1er équipier

10 jeunes 10 adultes se sont formé à l'utilisation des extincteurs, aux gestes réflexes en cas de départ d'incendie

- Sécurité routière /UEAJ PJJ réalité virtuelle

15 jeunes ont été sensibilisés aux dangers de la circulation en participant à des ateliers virtuels

- LA DETENTION intervention de Monsieur RENARD écrivain ayant un lourd passé en détention

10 jeunes ont rencontré cet écrivain afin d'échanger sur la prison, ils ont aussi participé à des ateliers d'écriture

- La SDEDA animation sur la prévention et l'élimination des déchets et du tri sélectif

12 jeunes en deux groupes sont allés visiter un centre de traitement des déchets.



Les actions communes avec les services de la PJJ

Partenariat Boutique Boulot, UEAJ

Positionnement des jeunes afin de passer leur examen code de la route, ASR, BSR, participation chaque semaine au code de la route.

- Partenariat UEAJ

Travail de continuité de parcours mise en situation, recherche de stage les mardis et jeudis après-midi

- JOP

Journée sensibilisation sport et handicap. 3 jeunes 2 éducateurs

- Avenir en scène

Participation 1 jeune et 1 éducateur avec les jeunes et encadrants de chaque service de la PJJ



- Projet Tribunal de Troyes

Intervention de « **Murs Vivants** » dernière étape de création de toiles (5 jeunes inscrits sur le projet) Les jeunes ont terminé le Projet ! 16 toiles ont été réalisées.



- Début du Projet IMA

En lien avec la PJJ : 1 psychologue, 1 éducateur, 3 jeunes, en collaboration avec l'Institut du Monde Arabe, 15 mineurs placés suivis par la PJJ de Aube, ont sous la direction d'un artiste réalisé des pièces en céramiques, sous le thème de la tolérance, les œuvres seront exposés à l'institut en permanence sur l'année 2025.

Les actions sports et santé

Sport collectif pour tous les jeunes et le personnel *les mercredis matin*

Journée handisport à l'Hôtel de ville de Troyes, 2 éducateurs + 4 jeunes.

Tournoi organisé par la sauvegarde de la marne 1 équipe de 6 joueurs

Tournoi organisé par le Centre Éducatif d'Insertion Professionnel de la SE 10 ; 1 équipe de 6 joueurs

Camp Forest (Camp de survie autour de la solidarité et de la recherche) 3 jeunes 2 éducateurs

Camp Montagne 5 jeunes, 3 éducateurs (Action éducative, renforcer les liens, partage, respects des consignes)

Camp Canyoning et escalade 4 jeunes 2 éducateurs



Partenariat club sportif

- SAPP Saint-André-les-Vergers Boxe pieds poings *sociabilisation extérieure /licence*
- Club de foot (Vendeuvre-sur-Barse) *sociabilisation extérieure*
- AEPA Mesnil-Saint-Père (Association d'éducation populaire de l'Aube)
FOOT SALLE tous les mardis en soirée

Les actions humanitaires et de médiations

- Les jeunes du CEF ainsi que les membres de l'équipe se mobilisent afin d'apporter un soutien au resto du cœur et d'échanger avec les jeunes autour de la précarité.
- Rando solidaire, réalisation de gâteaux vendus lors de la randonnée, les mineurs ont géré la vente des gâteaux, 2 jeunes ont assuré l'accompagnement des visiteurs avec les animaux. La somme récoltée a été reversée à l'association des AMAE globes trotter, qui propose de la médiation animale
- Participation au téléthon avec vente de crêpes, barba papa, popcorn (600€ récoltés)
- Poursuite de la médiation animale à hauteur de 2 jeunes par semaine
- Intervention du musicothérapeute chaque lundi et mercredi soit pour une prise en charge individuelle soit collective, travail sur la mise en mots des maux des mineurs, réalisation de chansons qui peuvent être enregistrée en studio.
- Aide et soutien à la Croix-Rouge, soit par la mise en place de chantier pour améliorer les locaux, mais aussi aide à la manutention, à la préparation des colis alimentaires, tri et nettoyage des dons.
- Promenade des animaux pour la SPA

Les actions en lien avec la scolarité et la culture

Nous effectuons juste un focus sur la Participation à TOP CEF 2024 (Après 3 mois de préparation, 2 jeunes ont représenté le CEF en réalisant 1 plat et 1 dessert sur le thème du trompe l'œil et de la France, accompagnés d'un éducateur technique cuisine, de la maitresse de maison et d'un éducateur vie quotidienne.





La Chênaie

L'année 2024 a été marquée par la nécessité d'évacuer les enfants et le personnel de la chênaie dans la nuit de 12 au 13 mars 2024 en raison d'une suspicion de fuite de gaz. Dès le 13 mars, nous avons dû être accueillis au gîte de Chessy-les-prés, souhaitant rester à proximité d'Ervy-le-Chatel pour limiter les temps de transports scolaires des enfants. La condition pour rester dans ce gîte, de par sa configuration, était de doubler la présence des surveillants de nuit.

Ce fonctionnement atypique, a particulièrement touché, fatigué les équipes, et perturbé les habitudes de vie des enfants.

Après vérification, aucune fuite de gaz n'a été détectée. Les enfants ont pu revenir à la chênaie le 29 mars 2024. La commission de sécurité nous a cependant demandé de maintenir la présence de 2 surveillants de nuit dans l'attente de la réparation des trappes de désenfumage. Nous avons fait le choix également de programmer en 2025 le changement du SSI, en état de fonctionnement, mais vieillissant.

Le bâtiment de la chênaie nécessite de nombreux travaux d'amélioration et d'entretien : en 2024, nous avons de nouveau eu un problème important de chauffage et le besoin de changer la VMC qui était hors service.

Les activités éducatives et pédagogiques

Scolarité

Tous les enfants bénéficient d'un suivi scolaire adapté à leurs besoins. La structure fait en sorte que chaque enfant puisse accéder à l'éducation, qu'il soit scolarisé dans les écoles, collèges ou lycées, tout en prenant en compte leurs particularités éducatives et personnelles.

- **Enfants scolarisés à Ervy-le-Châtel** : 9 enfants, répartis entre le primaire et le collège, sont scolarisés dans la commune d'Ervy-le-Châtel. Cette scolarisation se fait dans des établissements locaux qui répondent aux besoins de ces jeunes.
- **Enfants en classe ULIS** : 2 autres enfants, nécessitant un suivi spécifique pour des troubles de l'apprentissage, sont scolarisés dans des villages voisins. En raison de leur placement en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), Ervy-le-Châtel ne



pouvant pas répondre à ces besoins spécifiques, ils suivent leur scolarité dans d'autres établissements adaptés.

- **Lycéens** : 4 jeunes sont scolarisés en internat à Troyes. Étant donné l'éloignement géographique de la MECS, il est difficile pour eux de revenir tous les jours à Ervy-le-Châtel (45km).

Le suivi scolaire des enfants est soutenu par l'équipe éducative qui s'implique au quotidien dans l'aide aux devoirs et les échanges avec les professeurs. Chaque mercredi, une bénévole se rend à la MECS pour proposer un accompagnement scolaire aux enfants, proposer des activités pédagogiques et culturelles. Cette action permet de renforcer les acquis des enfants et de diversifier leurs apprentissages à travers des sorties éducatives.

Nous travaillons en partenariat avec un **DAME** (Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif) et un **ITEP** (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique), où trois jeunes de la MECS sont accueillis. Ces collaborations permettent d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des jeunes en difficulté scolaire ou comportementale.

Suivi médical et thérapeutique

Le suivi médical des enfants accueillis à la MECS fait partie des priorités, afin de garantir le bien-être physique et psychologique des enfants accueillis. Chaque jeune est pris en charge de manière individualisée, avec un suivi médical régulier, coordonné par des professionnels éducatifs référents.

Tous les enfants de la MECS sont suivis par un médecin traitant situé dans un village voisin. Ce médecin connaît bien la structure et son fonctionnement, ainsi que les enfants et les professionnels qui gravitent autour d'eux. Cela permet des échanges facilités et un suivi médical régulier.

Deux professionnels éducatifs sont désignés comme référents santé au sein de la MECS. Ils sont responsables des renouvellements de traitements, de la prise de rendez-vous médicaux si besoin, de la gestion des traitements médicamenteux, et de l'organisation de l'infirmierie. Ces référents assurent une gestion administrative liée à la santé des jeunes.

Une infirmierie est en cours de création, avec un local spécifique. Elle sera opérationnelle en début d'année 2025. La MECS prévoit de recruter un ou une infirmière afin de renforcer l'accompagnement médical et la gestion des médicaments. Cela répondra aux besoins croissants en matière de suivi médical, en particulier avec les 9 jeunes sur 17 qui nécessitent un traitement quotidien.



Une psychologue travaillant à mi-temps, rencontre régulièrement les enfants et assure des suivis thérapeutiques pour certains d'entre eux. Le travail autour et avec les familles est également une priorité pour elle, dans l'objectif de renforcer les liens familiaux et d'aider à la réintégration des enfants dans un cadre familial et social stable.

En raison de l'absence de professionnels sur place (orthophonistes, psychomotriciens, etc.), les consultations doivent se faire à Troyes, ce qui génère des trajets réguliers et longs pour les enfants et les accompagnants. Ces déplacements, bien que nécessaires, peuvent empiéter sur les moments éducatifs et sur le temps de suivi individuel des jeunes.

Les familles

Le travail avec les familles constitue un axe central du projet éducatif de la MECS, dans l'objectif de renforcer ou de restaurer les liens familiaux, souvent fragiles. L'équipe pluridisciplinaire met en œuvre diverses actions pour établir une communication plus fluide et positive avec les familles des jeunes accueillis, dans le respect des besoins de chacun.

Le travail avec les familles se fait au quotidien, principalement par le biais d'appels téléphoniques réguliers et de rencontres, soit au domicile des parents, soit dans des lieux tiers adaptés. Ces échanges permettent de maintenir un lien constant avec les familles, de les tenir informées de l'évolution de la situation de leurs enfants, et de leur apporter un soutien émotionnel et logistique notamment le transport.

La psychologue de la MECS joue un rôle clé dans ce travail avec les familles. Elle propose des rencontres régulières avec les parents, à la fois avec et sans l'enfant, pour les aider à reprendre chacun leur place. Ces séances ont pour objectif de sécuriser l'enfant, de soutenir le processus de parentalité et de renforcer le rôle des parents dans la vie de leur enfant.



Les activités



Dans le cadre de son projet éducatif, la MECS La Chênaie s'efforce de proposer des activités éducatives, culturelles et sportives afin de favoriser l'épanouissement personnel des jeunes accueillis. Ces activités ont pour objectif de renforcer la confiance en soi et de promouvoir des valeurs de solidarité. La MECS La Chênaie a organisé plusieurs événements et activités au cours de l'année 2024, permettant aux jeunes de

participer activement à des projets et de vivre des moments conviviaux avec les éducateurs et les partenaires externes.

Le ballon d'or :

Dans le cadre d'une initiative de la CNAPE, la MECS a participé à l'organisation d'un événement sportif, le "Ballon d'Or". Les jeunes ont eu l'opportunité de participer à un match de football, et ont reçu une récompense sous forme de "Ballon d'Or". Un repas champêtre a ensuite été organisé pour célébrer cet événement, avec l'invitation de tous les acteurs impliqués dans l'organisation de cette activité.

Les Camps de Vacances :

- Camp d'avril au Gîte Les Rochats à NANCHEZ dans le haut Jura. Ce camp a eu lieu en avril dans un cadre naturel idéal pour des activités en extérieur et des moments de détente. Seize enfants ont participé accompagnés de 8 professionnels
- Camp d'été au Hameau des Mimeries : En été, un séjour a été organisé au Hameau des Mimeries (76640 Hanteville), permettant aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de renforcer les liens au sein du groupe. Seize enfants ont participé accompagnés de 8 professionnels.

Ces camps ont permis aux jeunes de s'ouvrir à de nouvelles expériences et d'apprendre à vivre en collectivité dans un cadre différent de la vie quotidienne à la MECS.





Les fêtes de Noël et Halloween :

Pour la fête de Noël, l'association "Les Petits Lutins" est venue à la MECS pour distribuer des cadeaux aux enfants. Des jeux ont également été organisés pour célébrer cet événement festif. L'animation a été complétée par un apéritif convivial auquel des invités ont été conviés, renforçant l'esprit de partage.

Pour HALLOWEEN, les enfants ont participé avec le supermarché BI1 à l'animation. Certains ont animé un stand de maquillage.

Le Passage

Cette année 2024 a permis à notre établissement de finaliser, en grande partie, les actions entreprises suite au contrôle de fonctionnement diligenté en 2022 par le CD 10 et la DTPJJ ainsi que les préconisations issues de l'évaluation externe de 2023.

Notre établissement, que cela soit au niveau des modalités d'accompagnement, de l'organisation ou du fonctionnement, a évolué de façon notable pour répondre aux attentes de nos instances de tutelle. Tout en gardant une rigueur éthique garantissant que nos pratiques respectent les droits et la dignité des bénéficiaires, l'équipe pluriprofessionnelle a su remettre en cause son fonctionnement pour activer une réelle et concrète démarche d'amélioration continue de la qualité.

Si les changements au sein de l'équipe restent rares, ils sont aussi l'occasion de croiser différentes expériences et de transmettre ce qui fait l'identité du service. L'équipe est stable depuis quinze à vingt-ans. 2024 aura été une année marquée par trois départs et trois arrivées au sein de l'équipe.

Les situations à double voire à triple vulnérabilité :

Les jeunes orientés vers notre structure par l'Aide Sociale à l'Enfance ou la PJJ présentent bien souvent des situations de prises en charge multiples, connues dès l'admission ou révélées au fil du travail d'accompagnement :

- Le médical (Différents médecins spécialisés pour : de la dépression, des consommations de stupéfiants, du stress, des problèmes de peau, des TS, des scarifications)
- La Justice (PJJ, STEMO, JE -pénal, civil, Juge des tutelles)
- La MDPH



Nous constatons que nombre de ces jeunes présentent un parcours de vie marqué par une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dès leur plus jeune âge. Leur trajectoire institutionnelle s'est progressivement fragmentée, chaque instance traitant une partie d'eux : la maladie par le secteur médical, le handicap par les institutions spécialisées ou la mise sous protection, la délinquance par la justice, et la vulnérabilité sociale par l'ASE.

Cette multiplicité amène un « mille-feuille » de prises en charge dans lequel le jeune est souvent perdu et qui interroge le « qui fait quoi ». Nous sommes en lien avec chaque institution afin de faciliter la compréhension de la situation du jeune dans son entièreté et pour favoriser la concertation. Ce travail de partenariat est primordial et incontournable pour une réflexion à la fois globale du jeune et singulière quant à son parcours.

Nous nous situons comme accompagnateurs au sens d'être à leur côté, afin de les remettre au centre de cet accompagnement, qu'ils se sentent pris en compte tels des individus à part entière. Notre principe est que s'ils deviennent acteurs de leur vie alors ils apprendront à être responsables, à être au plus proche de leurs droits et de leurs devoirs.

Les démarches, telles les demandes de mise sous tutelle ou les reconnaissances de handicap, prennent du temps, que ce soit dans leur constitution, car le jeune doit en comprendre le sens et se l'approprier, que dans leur aboutissement.

La MDPH a besoin de temps pour statuer une situation et les institutions liées au handicap n'ont pas de place. En fait, si un jeune ne peut pas tenir un emploi, s'il n'a pas de prise en charge psychiatrique ou s'il n'a pas de reconnaissance de handicap, alors il devient un jeune sans solution.

Notre difficulté est que chaque institution ou service a ses procédures et ses limites, chacun pensant que l'Autre aura une solution.

La question de l'accompagnement à l'autonomie et celle du logement sont cruciales pour les jeunes bénéficiant d'un CJM, mais nous constatons que l'accès à l'autonomie résidentielle par l'obtention d'un logement personnel recule drastiquement sur l'ensemble des sorties du service enregistrées sur les cinq dernières années.

Le risque de sans-abrisme est pour eux une réalité. En effet, au niveau départemental, comme national, la proportion des personnes ayant été accompagnée dans le cadre de la Protection de l'Enfance est très importante parmi celles sans domicile fixe : « *un tiers des SDF de moins de 25 ans sortent de placements de l'Aide Sociale à l'Enfance* » (CHOBEAUX, 2022), alors que la part des enfants confiés rapportée à la population générale est de 2 à 3 % selon ALBOUY (2021).



Accompagnant la dernière étape avant la sortie de ce système de protection, le Passage doit tout mettre en œuvre pour permettre aux jeunes bénéficiaires d'être préparés à cette échéance et leur éviter le risque de la rue, en l'inscrivant dans ses missions.

Il nous faut envisager des solutions résidentielles alternatives et réfléchir à la façon de préparer les jeunes à ces différentes solutions et aux réalités qu'elles représentent.

Donner les moyens de l'anticipation, c'est reconnaître aux personnes accompagnées leur capacité à se prendre en charge dans un avenir plus ou moins proche. Il y a une temporalité de la jeunesse à prendre en compte, mais à jalonner, à rythmer pour favoriser la projection vers l'avenir, dans un contexte rassurant. Il est préférable qu'ils s'essaient à la réalité tant que les éducateurs sont près d'eux et peuvent encore intervenir.

Tous les bénéficiaires expriment le souhait d'accéder à un logement personnel, nous devons donc leur donner l'occasion d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention d'un appartement. Pour ce faire, l'anticipation est importante, de façon à leur permettre d'en connaître la réalité financière et les démarches inhérentes, avant d'y être confrontés.

Au vu de la diminution des sorties en autonomie résidentielle, il se peut que les bénéficiaires établissent une demande au-delà de la fin de leur accompagnement par le service.

Il faut que notre action réponde à cette double réalité de risque d'exclusion et d'accès au logement plus tardif, en assurant aux jeunes une sécurisation résidentielle à leur sortie.

Le Contrat Jeune Majeur et l'ASE ne sont pas l'ultime soutien, d'autres acteurs existent pour accompagner les personnes qui ont besoin de plus de temps pour parvenir à l'autonomie résidentielle. À nous de mettre en œuvre une articulation et de décroiser nos secteurs d'activité pour rassurer les bénéficiaires et les professionnels.

La mise en place prochaine de la Commission Départementale d'Accès à l'Autonomie au bénéfice des personnes bénéficiaires de la Protection de l'Enfance, va nous permettre de mieux nous organiser pour agir ensemble, en développant des axes de coopération.



AEMO

Action Éducative en Milieu Ouvert

D'un point de vue managérial, nous avons été confrontés cette année aux questionnements des équipes quant à la notion d'aide contrainte et de respect du parcours de l'enfant.

En effet, très symbolique, cette notion d'aide contrainte ne peut prendre sens qu'avec des personnes qui ont un rapport à la loi dit de subordination naturelle et qui, dès lors qu'une décision judiciaire est prise à leur profit, se contraignent à la suivre et à la respecter. Or, de plus en plus de parents sont soit dans la fuite/l'évitement soit dans l'opposition active de cette décision.

Si cette dynamique n'est pas enclenchée dès la réception de cette décision, le travail éducatif de nos équipes ordonné par le Juge des enfants ne fonctionnera pas. Même si nous sommes bien conscients que les personnes accompagnées ont des droits. Par exemple, depuis quelques années, nous rédigeons régulièrement des rapports à destination de la Cour d'appel de Reims, suite à des appels formulés par des parents. Pendant ce temps (qui peut durer plusieurs mois), la décision du Juge n'est pas suspendue alors comment amorcer un travail d'accompagnement de qualité quand la personne y est opposée et le formule clairement par le biais d'une procédure ?

Durant ce laps de temps, les besoins de l'enfant ne sont peut-être pas suffisamment respectés pour garantir sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation ou son développement. La charge de travail des magistrats est de plus en plus importante. Aussi, lorsque nous sollicitons des audiences de recadrage ou des audiences anticipées, les premières n'ont pas toujours lieu et aboutissent parfois à un courrier de leur part adressé aux familles et les secondes arrivent de plus en plus tardivement et ne prennent pas sens auprès des familles.

Sur le plan de la gestion managériale toujours, nous avons aussi été confronté cette année à un manque de personnel générant ainsi la mise en place d'une liste d'attente pour les mesures d'AEMO ordonnées par les magistrats.

Nous avons été confrontés à des difficultés pour recruter, lesquelles n'apparaissent pas spécifiques à notre service, mais plutôt liées à une conjoncture nationale compliquée. Pour preuve, 97% des responsables d'établissements évoquent des postes vacants. C'est d'autant plus le cas s'agissant du milieu ouvert tant le poste d'éducateur spécialisé est spécifique et nécessite une approche professionnelle différente des MECS et autres établissements de la



Protection de l'Enfance, notamment en termes d'accompagnement à la parentalité et du fait que les entretiens ont lieu majoritairement au domicile des parents des enfants accompagnés.

Par ailleurs, nous avons informé les Juges des Enfants et l'ASE de cette situation et avons adressé aux bénéficiaires des courriers, afin de les prévenir de cette attente.

En pratique, nous avons donc mis en attente 70 mineurs pour une durée moyenne de 96 jours soit un peu plus de trois mois et les avons démarrées par ordre chronologique de décisions des Magistrats.

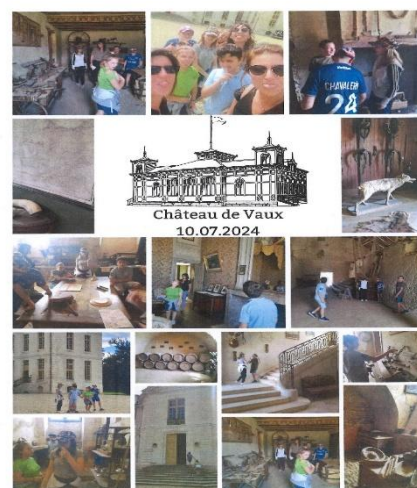
Les activités éducatives et pédagogiques

A l'instar des années précédentes, l'équipe éducative a mis en place des actions collectives en faveur des mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure d'AEMO. Il s'agit de moments proposés par des professionnels afin de rassembler des enfants autour d'une activité ludique, sportive et/ou culturelle collective permettant de faciliter des moments d'échanges, de partages et qui confortent la relation de confiance souvent établie entre le jeune et son référent.

C'est dans ce cadre qu'une partie de l'équipe a organisé un Escape-Game au Château de Vaux lors des vacances estivales 2024 (le 10 juillet). Cinq jeunes, âgés de 11 à 15 ans, y ont participé, encadrés par trois éducatrices. Cette journée aura permis d'une part, de découvrir ce site culturel au travers d'une activité collective et ludique permettant une cohésion de groupe, mais aussi de développer l'esprit d'équipe et l'imagination de chacun. D'autre part, elle aura permis d'observer des compétences sociales et relationnelles des jeunes en dehors de leur cocon familial.

Comme chaque année, bien que le support soit différent, l'aspect collectif s'avère bénéfique pour les jeunes bénéficiant d'une mesure AEMO. En effet, celle-ci permet de les valoriser en termes de socialisation mettant en avant leur esprit de partage et leurs compétences.

Finalement, au regard de la réussite de ces projets effectués au cours des dernières années avec les adolescents, les éducatrices souhaitent reconduire les actions collectives au bénéfice, cette fois, de plus jeunes enfants.





Le SIESA

Service d'Investigations Éducatives de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Du point de vue managérial pour le SIESEA, l'activité a été globalement lissée pour les éducatrices durant l'année, grâce à une étroite communication entre notre service et les Magistrats du TE de Troyes. Malgré tout, il nous manque un mineur pour atteindre complètement notre activité.

Du point de vue du déroulé de la mesure, un nouveau fonctionnement a été expérimenté cette année à savoir le démarrage par un entretien cadre et référent avec les titulaires de l'autorité parentale, et plus uniquement le cadre et ensuite le référent à domicile.

Ce fonctionnement permet de faire connaissance directement avec les parents, de démontrer que nous faisons partie d'un service (rappelons que nous intervenons très souvent seuls à domicile), de faciliter les futurs échanges avec les familles et d'investiguer, au second entretien, directement sans repasser par la (re)lecture de l'ordonnance. Les problématiques peuvent être alors abordées dès le second entretien aux domiciles des parents. Il y a un gain de temps précieux et une richesse dans le cumul des informations dès les premiers entretiens.

L'inconvénient est uniquement en termes d'emploi du temps et d'adaptabilité. En effet, cela demande à ce que le cadre et le référent (tous à temps partiels) trouvent des créneaux horaires communs rapidement alors qu'ils sont parfois tous les deux déjà engagés sur d'autres rendez-vous et ce sur plusieurs semaines consécutives.

Du point de vue des problématiques rencontrées en 2024 ayant un impact sur le travail d'évaluation de la Psychologue, le service d'investigation a reçu un nombre conséquent de situations (16 sur 35) pour lesquelles le magistrat est saisi en raison de conflits parentaux (avec des parents séparés ou non) engendrant de la souffrance et de l'insécurité pour les enfants. L'intervention de la psychologue est alors axée sur le mode relationnel du couple parental et/ou conjugal. D'ailleurs sur ces 16 situations, 9 correspondaient effectivement à des familles ou couples à transactions violentes.

Dans 20 situations sur 35, nous avons questionné la possibilité d'une pathologie mentale et/ou d'un trouble de la personnalité non diagnostiqué chez un ou les deux parents des mineurs accompagnés, lesquels présentent parfois déjà une problématique addictive. En effet, à la demande du magistrat ou du service, la psychologue évalue la personnalité des parents et donne un avis sur leurs compétences parentales.



Du point de vue des problématiques rencontrées en 2024 ayant un impact sur le travail d'évaluation de manière globale, notre service a une nouvelle fois reçu 2 à 3 mesures d'investigation faisant référence à la problématique du « bébé secoué ». Cette problématique très précise a conduit le service à solliciter l'Éducatrice de Jeunes Enfants, en dehors de sa sectorisation officielle et parfois de son effectif. En effet, cette dernière a été formée plus particulièrement à cette thématique de par son diplôme et en lien avec sa participation au Colloque de la CDAD du 30 septembre 2022 sur les approches pluridisciplinaires du syndrome du bébé secoué.

Service de Placement Familial

Comme la plupart de nos collègues au sein des MECS, les professionnels du Placement Familial et notamment les référents éducatifs ont été confrontés à la problématique des enfants relevant d'une double, voire triple, vulnérabilité lorsque leur pathologie ou difficultés relèvent à la fois du champ de la protection de l'enfance, du handicap et du sanitaire. Ainsi, nous avons dû accompagner des enfants (5 à 10 ans) présentant de gros troubles du comportement et psychiques au sein même des familles d'accueil qui ne sont pas toujours formées et armées pour accueillir de telles manifestations, qui s'expriment entre autres par des accès de colère ou des crises.

L'assistante familiale se trouve alors sans solution et sollicite davantage l'aide du référent éducatif, souvent dans l'urgence, qui doit à la fois actionner des leviers par le biais de son réseau et/ou d'un partenariat pour apporter des solutions (actions ou suivis à visée thérapeutique) afin que l'enfant puisse s'apaiser et être accompagné dans les meilleures conditions.

Là encore, la place du référent en tant que coordinateur a pris tout son sens et continue à perdurer au sein même des pratiques professionnelles... Il reste le fil conducteur de toutes les actions mises en œuvre en faveur de l'enfant, il réunit les informations, fait du lien entre les partenaires tout en associant les familles afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Dans cette logique, il guide et rassure l'assistante familiale afin de garantir l'accueil de qualité de l'enfant.



Nous ne pouvons consacrer la majorité de notre intervention sur l'accompagnement des assistants familiaux, et la rencontre avec l'enfant reste notre priorité afin qu'il puisse déposer auprès de lui ses peurs, ses angoisses, ses choix et évoquer librement ce qu'il vit et ses ressentis au quotidien.

Pour ce faire, la relation entre l'enfant et le référent doit s'inscrire dans une continuité et être préservée. De même, nous ne pouvons pas occulter le travail engagé avec la famille, qui là encore nécessite de la disponibilité, une écoute particulière et des entretiens multiples pour leur permettre de faire un pas de côté avec l'objectif de modifier les postures parentales et pour la plupart de développer des compétences.

Par ailleurs, et dans un souci d'élargir nos prestations, nous avons continué, à l'image de l'année dernière, d'accompagner des jeunes placés sur différentes MECS à leur sortie de famille d'accueil : CEIP/AJA/CDE/Foyer des Jeunes/Pavillon des Noës/Clair 'Amitiés.

À plusieurs reprises, les RSE ont souhaité maintenir le lien entre l'enfant et leur référent au regard de leurs expertises sur la situation globale et familiale de l'enfant, mais plus particulièrement parce qu'il est le fil conducteur de toute son histoire.

Cette place occupée par le référent dans le cadre des réorientations donc de séparations reste ô combien essentielle et facilitatrice du changement, d'autant plus lorsqu'il y a rupture avec le lieu d'accueil.

L'enfant peut alors s'appuyer sur la personne ressource (son référent) qui connaît le mieux les événements de sa vie et obtenir des réponses, souvent informelles et prenant en compte la sphère émotionnelle qui va bien au-delà de la consultation du dossier.

Au regard de ces logiques, deux jeunes de plus de 18 ans, bénéficiant d'un contrat majeur et d'un logement en studio, ont été accompagnés par notre service sur l'année 2024.

Enfin, n'oublions pas par ailleurs que la moyenne des enfants accompagnés par le service est de quinze années, ce qui est colossale dans le parcours de vie de ces jeunes de moins de 18 ans.



Les activités collectives et les camps

Comme tous les ans, le service priorise la mise en place d'activités réunissant des fratries et bien d'autres enfants avec leur référent. Ces temps de partage sont très attendus par les enfants et s'organisent autour d'occasions spécifiques : Halloween, Noël ou Pâques. Ils permettent aux référents et aux médiatrices de consolider le lien entretenu avec chaque enfant qui se familiarise au fil du temps avec les lieux du service.



Une dynamique s'est installée depuis plusieurs années et nous continuons à la cultiver tout en basant nos actions sur du bien-être.

Concernant les camps, deux séjours ont été initiés par les professionnels du service avec des objectifs bien distincts :

L'un s'est réalisé au mois de mai avec un groupe de 8 jeunes sur deux nuitées. L'activité Poterie a été priorisée et a permis de regrouper certaines fratries et d'affiner nos observations sur le comportement des enfants dans la relation fratrie, avec leurs pairs et avec les éducatrices.

Un deuxième camp « famille » a été organisé dans un camping sur le mois de juillet. Trois mères ont été accompagnées sur 5 jours, chacune d'entre elle résidait dans un mobilhome avec ses enfants. Contrairement aux autres années, les référentes ne sont pas restées sur les nuitées, elles n'étaient donc présentes que sur les temps en journée tout en sachant que chaque parent bénéficiait de droit de visite et d'hébergement sur des temps de week-ends. Notons qu'au bout du deuxième jour, une maman n'a pas supporté les troubles de son fils et le séjour de l'enfant a dû être écourté.

Cette expérience a permis une nouvelle fois d'observer les compétences de certains parents et leur capacité à sécuriser leur enfant. Mais elle a aussi mis en lumière leurs limites et leurs difficultés à prendre soin de leur enfant ou à identifier leurs besoins, nécessitant dans le temps des ajustements multiples et réfutant ainsi l'idée qu'un retour au domicile n'est pas possible si un travail sur la parentalité n'est pas accompli.

L'infirmière : Place prépondérante au sein de notre organisation

L'activité de l'infirmière a de nouveau augmenté, pour autant le temps supplémentaire sollicité dans nos précédents budgets n'a pas été retenu, nous obligeant ainsi à faire des choix au niveau



des accompagnements proposés. Ses interventions sont multiples et vont bien au-delà d'un suivi médical pour les cent enfants que nous accompagnons. En effet, elle réalise toutes les évaluations des sujétions spéciales des assistantes familiales du service et les rencontre individuellement pour préparer la grille leur permettant de bénéficier d'une aide financière et/ou matérielle en lien avec la complexité de la problématique de l'enfant. Durant l'année, la professionnelle a renseigné 22 grilles et les a présentées à la commission du SDAF chargée d'attribuer une cotation, ce qui représente un temps de travail important sur 2024.

Parallèlement, elle a accompagné des enfants et assistants familiaux à des rendez-vous médicaux sur l'Aube et sur des hôpitaux spécialisés hors département. 7 rendez-vous ont été honorés à l'hôpital NECKER à Paris, 3 au CRA de Reims et 4 au CHU de Dijon en lien avec des pathologies spécifiques.

Ce soutien à l'égard des familles d'accueil, des enfants et des parents que nous accompagnons également, nous paraît essentiels, car l'infirmière rassure, guide, apporte des précisions aux recommandations des spécialistes et peut dès lors s'assurer de la continuité des soins. De plus, lors de l'absence des parents, elle les informe par courrier, voire les reçoit si besoin et fait le lien entre la famille d'accueil et la famille. Notons que son temps imparti de 0,40 ETP est bien minime lorsqu'elle doit se déplacer sur la région parisienne, et qu'elle reste mobilisée sur 12 heures de travail effectif.

Par ailleurs, elle réceptionne tous les bilans médicaux, participe à la majorité des synthèses pour évaluer la mise en place des soins prodigués aux enfants, sans compter les actions de prévention avec les différents partenaires (ANPAA, Adosexo, Centre de Santé Sexuelle...).

Les interventions du psychologue

Le poste s'organise comme suit : sa présence est requise lors des réunions de synthèse, des réunions de fonctionnement, des points de situation et de certaines réunions cadres. Un temps d'échange est aussi destiné aux médiatrices du lieu tiers en vue d'exposer certaines situations.

Ses interventions auprès des enfants accueillis se font sous forme d'entretien individuel. Il peut être amené à rencontrer la fratrie.

Il reçoit les assistantes familiales de façon ponctuelle ou si besoin de manière plus régulière pour un travail plus soutenu.



Aussi, un travail auprès des parents est parfois réalisé de façon individuelle ou encore dans le cadre des rencontres parent(s)/enfant(s) en fonction de la problématique de la situation pour travailler leur lien.

Dès le début de la mesure de placement, il intervient auprès de l'enfant en collaboration avec le référent sur un temps bien défini qui est nommé « entretien d'admission ». Ce temps est tout particulièrement destiné à l'enfant afin de lui expliquer le placement (motifs) mais aussi de recueillir son éprouvé. Quand cela semble important dans l'accompagnement de l'enfant, il revient sur son parcours de vie.

La Prévention Rue

L'accompagnement proposé par la Prévention Spécialisée couvre un large éventail d'âges, allant de l'enfance à l'âge adulte, ce qui permet une continuité dans le suivi et la possibilité d'accompagner plusieurs enfants au sein d'une même famille. Cette approche globale est essentielle pour répondre aux besoins variés des jeunes et favoriser une insertion sociale réussie.

L'année 2024 confirme l'importance du travail mené par l'équipe de prévention auprès des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion, d'orientation et d'accès à l'emploi. La scolarité fait toujours partie des inquiétudes repérées.

L'année 2024 met en lumière une préoccupation grandissante : les jeunes accompagnés par l'équipe de prévention sont de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés liées à la santé mentale et au bien-être psychologique.

Saint-André-les-Vergers

Après plusieurs mouvements de personnel au cours des deux dernières années, le binôme éducatif mixte de Prévention Spécialisée sur la commune de Saint-André-les-Vergers est dorénavant bien installé.

Grâce aux ajustements mis en place, 2023 a vu une reprise avec 117 jeunes accompagnés, confirmant l'impact positif des nouvelles initiatives. Cette tendance s'est poursuivie en 2024



avec une nouvelle progression à 120 jeunes suivis, illustrant l'adaptation continue de l'équipe de Prévention Spécialisée pour mieux répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles.

En 2023, les éducateurs ont accompagné 46 nouveaux jeunes sur l'ensemble de la commune de Saint-André-les-Vergers. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024 avec l'accueil de 50 nouveaux jeunes, confirmant l'engagement de l'équipe à répondre aux besoins croissants des personnes suivies.

Parmi l'ancien public, les éducateurs spécialisés ont maintenu le suivi auprès de 70 jeunes déjà connus en 2023, un chiffre stable depuis 2 ans. Certaines situations relèvent d'un accompagnement soutenu qui peut se prolonger d'une année à l'autre. D'autres situations nécessitent quelques contacts ponctuels chaque année pour des aides bien définies (accès à des loisirs par exemple).

Par ailleurs, une évolution notable est à souligner : de plus en plus de parents, d'écoles et de partenaires du médico-social sollicitent l'intervention des éducateurs pour des enfants âgés de 3 à 6 ans. Cette demande croissante révèle une prise de conscience des difficultés rencontrées dès le plus jeune âge et la nécessité d'un accompagnement précoce. Toutefois, à ce jour, la Prévention Spécialisée n'intervient pas encore auprès de cette tranche d'âge, laissant apparaître un manque de prise en charge qui pourrait mériter une réflexion approfondie.

Les interventions sur le secteur géographique : Si Maugout reste dominant dans l'ensemble des suivis, les nouveaux accompagnements en 2024 illustrent une légère diversification des publics touchés avec des nouvelles personnes accompagnées que ce soit au centre-ville, à Echenilly ou encore Ravel.

Bréviandes et Saint-Julien-les-Villas

Nous constatons cette année une augmentation des nouveaux jeunes accompagnés : 42 en 2024 contre 35 en 2023. Le nombre d'anciens jeunes accompagnés reste équivalent aux années précédentes.

En 2024, 35 jeunes ont bénéficié de l'intervention de l'éducatrice à Bréviandes, soit 4 de moins qu'en 2023 sur cette commune, quant à Saint-Julien-les-Villas, 89 jeunes ont bénéficié d'une intervention de l'éducatrice soit 13 de plus que l'année précédente sur cette commune. Cela



met en avant la répartition du poste d'éducateur spécialisé sur les deux communes : à savoir deux tiers sur Saint-Julien-les-Villas et un tiers sur Bréviandes.

À nouveau, cette année, c'est la tranche d'âge des 12-13 ans qui compte le plus d'accompagnements en 2024 avec 21 jeunes, suivie de celle des 14-15 ans avec 19 jeunes. Les tranches d'âge des 8-9 ans et des 16-17 ans arrivent ensuite avec un nombre identique de 16 jeunes accompagnés.

Le nombre de nouveaux jeunes rencontrés est proportionnellement égal entre le quartier de la Lisière (cumulé côté Saint-Julien-les-Villas et Bréviandes) avec 22 nouveaux jeunes et la partie résidentielle des deux communes avec 20 nouveaux jeunes.

Les problématiques rencontrées sont principalement liées aux difficultés de la période de l'adolescence ainsi que la scolarité.

Notre intervention se situe principalement sur le secteur de la Lisière, néanmoins, 4 jeunes ont été accompagnés sur le secteur « Boulevard de Dijon hors Lisière » et un jeune sur le secteur « Burie » alors qu'il n'y en avait aucun l'année passée.

La Prévention Hébergement et logement

Le service Hébergement, Logement de la Prévention Spécialisée SE 10 propose à des personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle, une solution d'hébergement sur Troyes et l'agglomération via une double entrée ; par le biais de l'ALT/FNAVDL (Allocation au Logement Temporaire) ou par le biais de l'APL (Bail Glissant).

Le dispositif ALT/AVDL représente une capacité de 22 logements répartis en appartements ou chambres en foyer de jeunes travailleurs. Ceux-ci sont principalement situés sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Notre dispositif a pour mission de soutenir et d'accompagner, dans l'insertion par et vers l'hébergement/logement, des personnes cumulant des difficultés d'ordre social.

Notre capacité de baux glissants est toujours de 45 logements à la demande du Conseil Départemental.



Le public accueilli sur les deux dispositifs

Le public ALT, en 2024 a été principalement été orienté par les conseillers Mission Locale et le dispositif log toit. Les jeunes sont aussi venus spontanément.

Nous constatons que, sur 2024, contrairement à l'année passée, le CMAS a de nouveau orienté du public. En revanche, aucune orientation via le SIAO a été recensée.

Le motif d'admission est majoritairement de l'hébergement précaire et fin d'hébergement chez un tiers.

En 2024, nous constatons que le public reçu sur le dispositif ALT/AVDL présente une détresse psychologique de plus en plus importante et inquiétante.

Le public en Bail Glissant a été orienté principalement par le dispositif ALT/AVDL ce qui permet d'assurer une continuité du suivi pour des jeunes au profil encore fragile.

Ces chiffres importants (10 en 2023 et 15 en 2024) montrent la confiance des jeunes envers le service. Souvent, ces jeunes fraîchement sortis du dispositif ALT ont accès à leurs premières ressources, mais cela nécessite encore un accompagnement, ne sachant encore comment gérer en toute autonomie ce nouveau budget. La bonne communication et le travail d'équipe des deux dispositifs du service hébergement/logement permet un accompagnement cohérent.

Tous nos bénéficiaires connaissent des difficultés d'accès au logement autonome pour des raisons diverses : les bailleurs peuvent se montrer frileux à confier un premier logement à une personne jeune, à une personne dont la situation professionnelle et financière est précaire. Troyes Aube Habitat et Mon Logis nous adressent ainsi régulièrement des personnes dont ils jugent le dossier fragile. 9 ménages ont ainsi pu nous être adressés par les bailleurs cette année.

Par ailleurs, plusieurs ont connu des expulsions ou des mauvaises expériences locatives rajoutant des difficultés à leurs demandes de logement. Ainsi, le COS et le Conseil Départemental sont toujours les prescripteurs principaux pour les personnes âgées de plus de 25 ans.



Le logement

L'accès à un hébergement ou un logement est primordial dans la construction d'un projet personnalisé, il permet de se stabiliser et de pouvoir se projeter.

En 2024, sur le dispositif ALT/AVDL, nous avons demandé une chambre double supplémentaire sur le Foyer Jeunes Travailleurs du pont de la Piel. En effet, nous avons rendu un type 2 sur le quartier Chapitre, ce logement étant peu sécurisé au regard du voisinage et des nombreux soucis rencontrés par les hébergés.

Cette nouvelle chambre permettra au dispositif d'accueillir un couple ou un parent célibataire avec enfant. Louer une chambre avec les Foyers de Jeunes Travailleurs permet d'avoir un regard vigilant sur un public parfois fragile grâce à un réel partenariat avec le personnel d'encadrement de ces résidences.

En 2024, le dispositif Bail Glissant a aussi permis à 2 jeunes d'accéder immédiatement à un logement dans ces résidences. Ceci permet d'évaluer la capacité des personnes à être sur un logement autonome, d'accéder à un logement rapidement sans se soucier de l'achat des meubles, sans ajouter de coût supplémentaire pour les fluides.

L'accompagnement

Les principales modalités d'intervention de notre service sont un accompagnement individuel basé sur le volontariat des ménages.

Les travailleurs sociaux interviennent selon les modalités suivantes :

- La visite à domicile : ces visites sont régulières et obligatoires tout au long du suivi et permettent d'appréhender le milieu de vie des ménages, d'évaluer le degré d'investissement ou de dégradation du logement ainsi que la capacité à habiter.
- L'entretien individuel : il alterne avec les visites à domicile. Ils sont très souvent réalisés dans les bureaux de l'Association ou avec un partenaire extérieur.
- L'accompagnement physique dans les démarches : permet de soutenir les ménages lors de la réalisation de démarches parfois complexes.

Nos dispositifs permettent d'offrir au public un lieu à investir afin qu'il puisse prendre le temps d'élaborer un projet de vie.



Nous faisons signer à chacun un contrat de séjour ou d'hébergement, sur lequel figure un règlement propre au service hébergement et logement, ainsi qu'un engagement à s'investir dans un accompagnement social et éducatif régulier.

Nous nous engageons à travailler avec le public sur les points suivants :

- L'accès aux droits fondamentaux
- L'insertion professionnelle
- L'insertion sociale
- L'accompagnement budgétaire
- L'accompagnement vers et dans le logement
- L'accès au soin
- Souffrance psychologique
- L'accompagnement à la parentalité
- L'accompagnement administratif au séjour
- L'accompagnement dans les démarches judiciaire
- Actions collectives

Le Fond d'Aide aux Jeunes

Nous avons positionné 65 jeunes sur des contrats FAJ Collectifs.

Ces jeunes étaient tous orientés par la Mission Locale. En effet, il est à noter que nous n'avons cette année encore géré aucune orientation par d'autres dispositifs.

La majorité des jeunes rencontrés ont entre 18 et 21 ans.

Le panel d'activités proposées permet de satisfaire les aspirations d'un plus grand nombre sans frein lié au sexe. Particulièrement touchés par le chômage, les bas salaires et les problèmes de logement, les jeunes adultes en situation de précarité sont de plus en plus nombreux.

Aide à l'alimentation

Exclusion, pauvreté, précarité sont des mots qui viennent en écho de réalités que nous rencontrons au quotidien dans le service.

Le service a eu à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Inscrite dans le respect du principe de dignité des personnes, elle participe à la reconnaissance et au



développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.

Cette enveloppe nous a permis de faire des secours ponctuels aux publics hébergés après évaluation de la situation, afin qu'ils puissent acheter des produits frais ainsi que de l'alimentation pour leur nourrisson et leur enfant.

Ce secours est venu en complément des produits que nous avons grâce à notre dotation de la Banque alimentaire (seulement produits secs).

En effet, nous ne prenons pas de produits frais à la Banque alimentaire afin de ne pas rompre la chaîne du froid et de respecter les normes d'hygiène alimentaire. Nous proposons une aide pour financer légumes, viandes et produits laitiers. Quelques produits d'hygiène sont aussi achetés par notre service et distribués suivant les besoins (gel douche, shampoing, mousse à raser...). Les produits nécessaires aux nourrissons sont aussi achetés ponctuellement (couches).

LE SIAE

Structure d'Insertion par l'Activité Économique

Ateliers et Chantiers d'Insertion

Nous disposons d'une expérience de plusieurs années dans le domaine des espaces-verts. Il s'agit de l'une des activités traditionnelles du SIAE.

Nous avons donc développé des compétences professionnelles tout au long de ces années de fonctionnement et nous avons pu constituer un parc de matériels professionnels afin de pouvoir répondre aux différents marchés que nous avons. Nos marchés vont de l'entretien de grands parcs, terrains de football, en passant par des chantiers plus petits de particuliers. Nous avons l'expérience de toutes ces configurations de chantiers. Nous avons la capacité de nous adapter à toute sorte de configurations par la souplesse de notre dispositif (humains, matériel et organisation).

Le service espaces verts du SIAE de l'Association SE10 a employé 14 personnes en Contrat à Durée Déterminée Insertion en 2024.

La composition des équipes est réalisée en connaissance de chaque progression individuelle. Les salariés en espaces verts sont formés pour chaque intervention réalisée tout au long de leur parcours au sein de notre SIAE.



Les contrats sont établis avec une durée hebdomadaire de 30h pour chacun des salariés en CDDi.

Le service Nettoyage Des Locaux du SIAE de l'Association SE10 a employé 26 personnes dont 6 périodes d'essai non concluantes (moins de 15 jours), en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion en 2024.



L'équipe de nettoyage dispose de fiches techniques liées aux produits qu'ils utilisent pour l'entretien des locaux.

Ces fiches servent à les sensibiliser sur leur utilisation et les précautions d'emploi.

Chaque service est muni de « Plan de Nettoyage » afin de guider jour après jour la répartition du nettoyage pour chacune des prestations.

Chaque salarié est formé sur les bases du métier de l'agent nettoyage, sur la méthode et le matériel utilisé, sur les gestes et postures professionnels et in fine, ils sont évalués par L'Encadrant.

Les salariés engagés dans un parcours d'insertion bénéficient d'un accompagnement sur mesure et personnalisé.

L'accompagnement est ajusté au profil de chaque participant afin d'explorer les opportunités professionnelles qui s'offrent à eux et de construire, en priorité, un projet professionnel.

De plus, nous leur fournissons les outils nécessaires pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, ainsi que pour mener une recherche d'emploi efficace et se préparer aux entretiens d'embauche.

Nous collaborons avec un réseau d'entreprises et d'institutions partenaires (France Travail, associations, entreprises) afin de proposer des offres d'emploi à nos bénéficiaires, ainsi que des stages permettant l'exploration de nouveaux métiers.

En 2024, nos salariées ont eu l'opportunité d'être formées sur plusieurs thématiques telles que :

- L'entretien des haies, des rosiers et des arbustes
- La découverte de l'outil numérique et informatique
- Agent de service médico-social (module 1 et 2)
- La confiance en soi et la posture professionnelle



De plus différents ateliers ont été organisés en interne, notamment sur la technique de recherche d'emploi, l'élaboration de CV et la création de lettre de motivation.

Par ailleurs, une période de mise en situation professionnelle a également été effectuée.

Nous les assistons également dans leurs démarches liées à la mobilité, notamment par le biais d'une prise en charge partielle de leur permis B, ainsi que dans l'accès à des cours de langue française pour ceux rencontrant davantage de difficultés.

Il est essentiel que chaque salarié retrouve une estime de soi ainsi qu'une autonomie durant ou avant la conclusion de son parcours ; c'est sur cet objectif que nous concentrons nos efforts.

Chantier d'Initiation au Travail

L'Atelier Chantier Bâtiment

Est basé à saint Julien-les-Villas à deux kilomètres des locaux de l'UEAJ et du SE 10. Les travaux sont réalisés pour des communes partenaires ou des associations qui versent une subvention et financent les achats de matériaux. Les jeunes sont ainsi mis en situation de travail au plus proche de la réalité de terrain, avec les contraintes inhérentes aux métiers du bâtiment. Ils bénéficient également d'un soutien scolaire, de cours de code de la route, d'activités sportives et culturelles et d'un travail individualisé sur leur projet professionnel.

L'objectif visé est de travailler dans le cadre d'un projet professionnel autour des métiers du bâtiment, sur les savoir-être et savoir-faire requis dans le monde de l'entreprise et de la formation ; en leur permettant notamment de découvrir différents métiers, grâce à des périodes d'apprentissage de techniques sur le chantier bâtiment et de stage en entreprise, les jeunes peuvent acquérir des compétences psychosociales et de travail transférable chez un employeur. Il s'agit également d'installer le jeune dans une dimension de formation et d'acquisition, grâce à des mises en situations concrètes, des postures et gestes professionnels adaptés.

Sous forme de contrats d'objectif (avenant au DIPC, PCPC) révisés lors de synthèses régulières autour de leur parcours, les jeunes sont en position d'être acteurs de leur projet professionnel.



L'atelier bâtiment s'articule autour d'un planning hebdomadaire. On y trouve des actions à dominante sociales, culturelles et professionnelles permettant de repérer les comportements et les habitudes d'assiduité.

Cet atelier est composé d'un éducateur technique du SE 10 et, à compter du 2 septembre 2024, 1 autre temps complet d'éducatrice technique spécialisée de la SE10.

Les Chantiers réalisés :

Foyer Aubeois à La Chapelle St Luc : Janvier 2024

Foyer Aubeois salle Aurore à La Chapelle St Luc : fin Janvier et début Février 2024

Association SE10 - CEIP groupe BRETAGNE à Rosières près Troyes : Février 2024

Banque alimentaire – CCAS de Pont Ste Marie : fin Février à début Avril 2024

Commune de Montaulin – Cœur de l'Eglise de Daudes :
Avril 2024

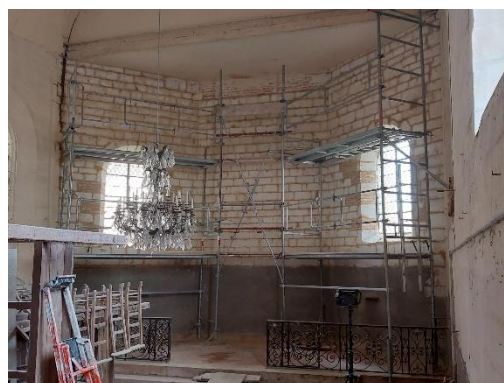
Association SE10 – SPEIMO : mai et juin 2024

Association SE10 – SPEIMO : mai et juin 2024

SE10 – La Sauvegarde – Bureau du service de comptabilité :
Juillet 2024

SE10 – La Sauvegarde – Mezzanine pour l'atelier : juillet
2024

Centre Aéré des Amberts à Géraudot : sept, octobre et novembre 2024



L'atelier Polyvalent

Les jeunes sont pris en charge du lundi après-midi au vendredi midi (base horaire de 30 heures correspondant à la prise en charge financière des ASP). Le lundi, les jeunes bénéficient de l'initiation au code de la route (pour ceux dont l'obtention du permis de conduire fait partie de leur projet). Les autres jeunes bénéficient d'un accompagnement autour de la citoyenneté, de la culture ou de l'insertion professionnelle. Du mardi au jeudi, les jeunes sont sur les chantiers afin d'acquérir un savoir-faire, de travailler sur leur savoir-être, nécessaire à l'adaptation à un emploi ou une formation de droit commun. Le vendredi matin est réservé pour des activités sportives ou culturelles, coanimées par des intervenants extérieurs (APASSE10, DRAC, LE10...).



En parallèle à cette organisation, un travail d'accompagnement socio-professionnel est mis en place par l'éducateur, en lien avec le pôle ressource, la Mission Locale et d'autres services. Des activités annexes peuvent être proposées aux jeunes organisées avec ou sans les autres ateliers de l'UEAJ.

L'atelier polyvalent a changé de terminologie en septembre 2024 et est désormais appelé vie quotidienne.

Sur cet atelier 1 salarié à temps plein de la SE10 y travaille. Durant l'année ce salarié a subi un long arrêt et nous avons dû faire face à une difficulté de recrutement pour pallier à cette absence.

Un nouvel éducateur spécialisé est arrivé en septembre 2024, il fera partie de l'atelier vie quotidienne.

Une journée type sur notre atelier s'est :

Se concerter sur le repas qui va être élaboré le midi, préparer une liste de courses avec un budget à ne pas dépasser, élaborer le repas du midi qui comporte une entrée, un plat et un dessert.

Autour des repas, nous avons aussi démarré un cycle sur l'alimentation avec la pyramide alimentaire, la compréhension du nutri score, savoir lors de quelle saison pousse un fruit ou un légume...

4 thèmes à travailler avec les jeunes ont été choisis par l'équipe éducative :

- L'écologie
- La santé
- La culture
- La citoyenneté

Atelier cuisine : les jeunes ont bien évidemment cuisiné sur l'atelier cuisine, mais il n'y a pas eu de prestation extérieure.

Il faut noter que le déménagement vers la nouvelle cuisine de l'UEAJ a eu lieu le 6 février 2024. Suite à cela, il y a eu de nombreuses confections de plats, mais elles ne nous permettaient pas d'inviter un public extérieur au vu de leur demande de suivi de formation « HACCP ». Nous avons pu malgré tout, participer à des mises en situation en interne avec l'atelier du goût à Chaumont.



Focus sur quelques projets :

Atelier bois- palette

Atelier Yole :

- Restauration de la Yole
- Navigation à partir du 15 Mars 2024

Escape Game : traqueur d'infox 16 Septembre 2024

Classe relais début 8 Octobre 2024

Téléthon 22 novembre 2024

Projet IMA 4 et 11 décembre 2024 :

